

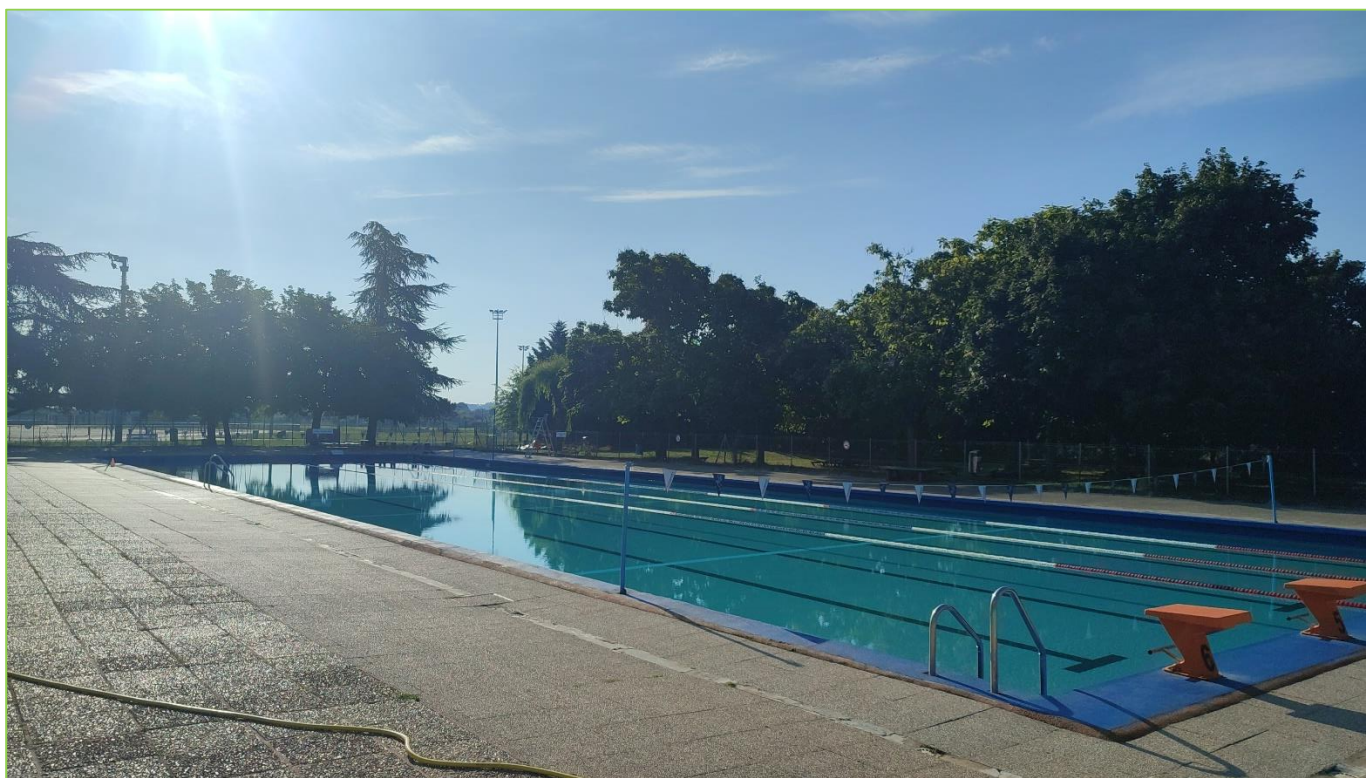


Communauté de communes Saône-Beaujolais

105, rue de la République
69220 Belleville-en-Beaujolais

DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE

CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL – BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS



JUIN 2025

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (69)



Ingénieurs conseils en aménagement durable du territoire

42 boulevard Antonio Vivaldi
42 000 SAINT-ETIENNE

Tél. 04 77 92 71 47 / contact@eco-strategie.fr
www.eco-strategie.fr

Maître d'ouvrage : **Communauté de communes Saône-Beaujolais**

Bureau d'études : **ECO-STRATEGIE**

N° version	Date	Auteurs	Contrôle qualité
A25034 – v2	31/07/2025	Florian SILVESTRE Thomas BETTON	Flora SEYTRE

SOMMAIRE

Sommaire.....	3
I. Aires d'étude.....	4
II. Méthodologie utilisée pour les prospections.....	6
II.1. Périmètre étudié et conditions des prospections.....	6
II.2. Caractérisation des zones humides.....	7
II.2.1 Règlements.....	7
II.2.2 Méthodologie.....	7
III. Analyse bibliographique de l'environnement.....	9
III.1. Zonages d'inventaire.....	9
III.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).....	9
III.1.2 Zones humides.....	11
III.1.3 Autres zonages d'inventaires.....	11
III.2. Zonages réglementaires.....	12
III.3. Biodiversité en lien avec la bibliographie.....	14
III.3.1 Bases de données Faune - Flore.....	14
III.3.2 Etudes naturalistes récentes menées sur l'aire d'étude.....	24
IV. Résultats des prospections.....	27
IV.1. Habitats.....	27
IV.1.1 Récapitulatif des habitats inventoriés.....	27
IV.1.2 Description des habitats.....	30
IV.2. Flore.....	36
IV.3. Zones humides.....	39
IV.3.1 Critère flore-végétation.....	39
IV.3.2 Critère pédologique.....	39
IV.4. Faune.....	41
IV.4.1 Avifaune.....	41
IV.4.2 Mammifères terrestres.....	44
IV.4.3 Chiroptères.....	46
IV.4.4 Herpétofaune.....	46
IV.4.5 Entomofaune.....	49
V. Synthèse et préconisations pour le projet.....	52
VI. Tables des illustrations.....	53

I. AIRES D'ETUDE

La commune de **Belleville-en-Beaujolais** se situe au sein du département du Rhône, en région Auvergne-Rhône-Alpes, à 50 kilomètres au nord de Lyon.

L'aire d'étude (AE), au sein de laquelle s'implantera le projet de Tiers-lieu aquatique intercommunal, se situe au sud-est de la commune de Belleville-en-Beaujolais, en limite de zone urbaine, au nord-ouest du lac des Sablons. Elle inclut le centre aquatique actuel et le gymnase, avec sa périphérie ouest en prairies. Elle est bordée au sud par des terres agricoles (prairies de fauche et de pâture). L'AE présente une superficie de **5,34 ha** – cf. Figure 1.



Photographie 1 – Vue sur la partie sud de l'aire d'étude (ECO-STRATEGIE - 2024)

Une **aire d'étude éloignée (AEE)** d'un rayon de 5 km autour de l'AE a été utilisée pour analyser le contexte environnemental local – cf. chapitre III suivant.

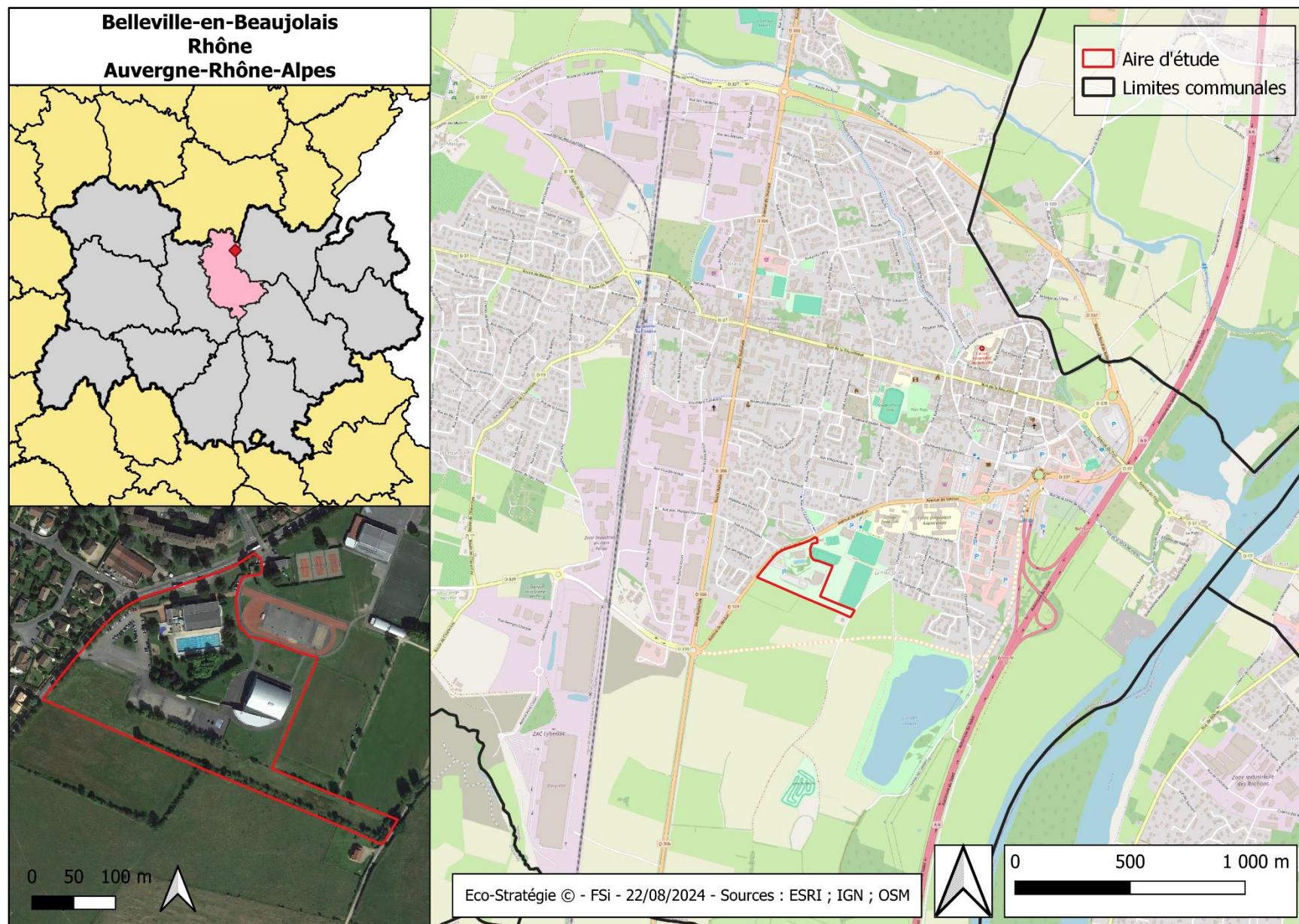


Figure 1 – Localisation de l'aire d'étude

II. METHODOLOGIE UTILISEE POUR LES PROSPECTIONS

II.1. Périmètre étudié et conditions des prospections

Les **prospections de terrain** ont été réalisées par deux chargés d'étude naturaliste sur quatre demi-journées. Elles ont été menées par Florian SILVESTRE (Assistant chargé d'études Ecologie et Biodiversité) et par Thomas BETTON (Chef de projet Ecologie et Biodiversité / Environnement).

L'aire d'étude a été parcourue à pied selon des transects aléatoires afin de caractériser les grands types de milieux présents et de recenser la flore et la faune présentes en cette saison. Cette visite ponctuelle a surtout permis **d'apprécier les potentialités écologiques** de l'aire d'étude en termes d'accueil pour la faune et la flore.

Tableau 1 – Conditions de réalisation de la prospection de terrain

N° Passage	Date	Météo	Période journalière	Horaires	Groupes étudiés	Méthode
1	12/07/2024	Dégagé, vent nul à faible, 25°C	Après-midi	15h-16h	Faune, flore, habitats, potentialités écologiques	Transects aléatoire
2	12/08/2024	Dégagé, vent nul à faible, 25°C	Matin	9h-11h	Faune, flore, habitats, potentialités écologiques	Transects aléatoire
3	27/05/2025	Dégagé, vent faible à faible, 15 à 25°C	Après-midi / Nocturne	13h00-22h30	Faune, potentialités écologiques	Transects aléatoire
4	09/06/2025	Dégagé, vent faible à faible, 15 à 25°C	Matin	8h30-11h30	Flore, habitats, potentialités écologiques	Transects aléatoire

Les conditions météorologiques lors de la visite de terrain se sont avérées **plutôt favorables à l'observation de la flore et de la faune** et à **l'identification des potentialités écologiques** du site.

II.2. Caractérisation des zones humides

II.2.1 Règlementation

Selon l'article L.211-1 du code de l'Environnement, les zones humides sont définies ainsi : ce sont « *les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année* ».

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} octobre 2009 ainsi que la circulaire d'application du 18 janvier 2010 précisent les modalités de définition et de délimitation de ces zones humides. Selon l'arrêté du 1^{er} octobre 2009, une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

« 1° Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques, exclusivement parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1.1 et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1.2 au présent arrêté. Pour les sols dont la morphologie correspond aux classes IV d et V a, définis d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA, Groupe d'Etude pour les Problèmes de Pédologie Appliquée, 1981 ; modifié), le préfet de région peut exclure l'une ou l'autre de ces classes et les types de sol associés pour certaines communes, après avis du conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

« 2° Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :

« — soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du conseil scientifique régional du patrimoine naturel, le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique ;

« — soit des communautés d'espèces végétales, dénommées " habitats ", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2.2 au présent arrêté. »

Enfin, d'après le « Guide d'identification et de délimitation des sols des zones humides » :

« L'observation doit se faire à une profondeur supérieure à 0,70 m et jusqu'à 1,20 m si possible. La présence de la roche mère à moindre profondeur ou d'une charge en cailloux trop élevée peut toutefois limiter la profondeur de prospection.

Les périodes sèches ne sont pas favorables pour une observation optimale des taches. L'observation peut également être difficile en périodes d'engorgements du fait de l'ennoyage des sondages ou fosses. Il est préférable d'effectuer les sondages en fin d'hiver, début de printemps. »

La Loi n°2019-773 en date du 24 juillet 2019, portant création de l'Office français de la biodiversité et de la chasse, a apporté une modification dans son article 23 à l'article L.211-1 du code de l'environnement portant sur la caractérisation des zones humides. Ainsi une zone humide peut être déterminée par des critères pédologiques ou de végétation.

II.2.2 Méthodologie

Lors des visites terrain, les deux critères suivants ont été appliqués :

- **Critère floristique** : l'analyse détermine une zone comme humide lorsqu'au moins 50% de la surface présente au sein d'un habitat homogène est composée d'une flore caractéristique de zone humide. Cette flore caractéristique se base sur la liste des espèces indicatrices de zones humides, répertoriée dans l'arrêté du 24 juin 2008. Une zone humide peut être également définie sur la base du critère floristique lorsqu'un habitat caractéristique de zone humide est défini. Ces habitats sont aussi répertoriés dans l'arrêté

du 24 juin 2008. Des habitats dits pro parte sont également mentionnés, pour lesquels des sondages pédologiques doivent être réalisés afin de discriminer la présence ou l'absence de zone humide.

La délimitation de zone humide par le critère floristique s'est effectuée en détournant, le plus précisément possible, les secteurs comprenant une ou plusieurs espèces indicatrices.

- **Critère pédologique** : l'analyse a été effectuée à l'aide d'une tarière à main, permettant de sonder jusqu'à 120 cm de profondeur, selon la pénétrabilité des sols. La détermination se base sur la présence de signes d'engorgement temporaire ou permanent, à savoir des traces rédoxiques (traces orangées dans le sol), des traces réductiques (traces gris-bleu à verdâtres dans le sol) ou des traces histiques (marron à noires). La quantité et la profondeur des traces identifiées lors des sondages pédologiques, permettent ensuite de rattacher chaque sondage à une classe d'hydromorphie (GEPPA, 1981).

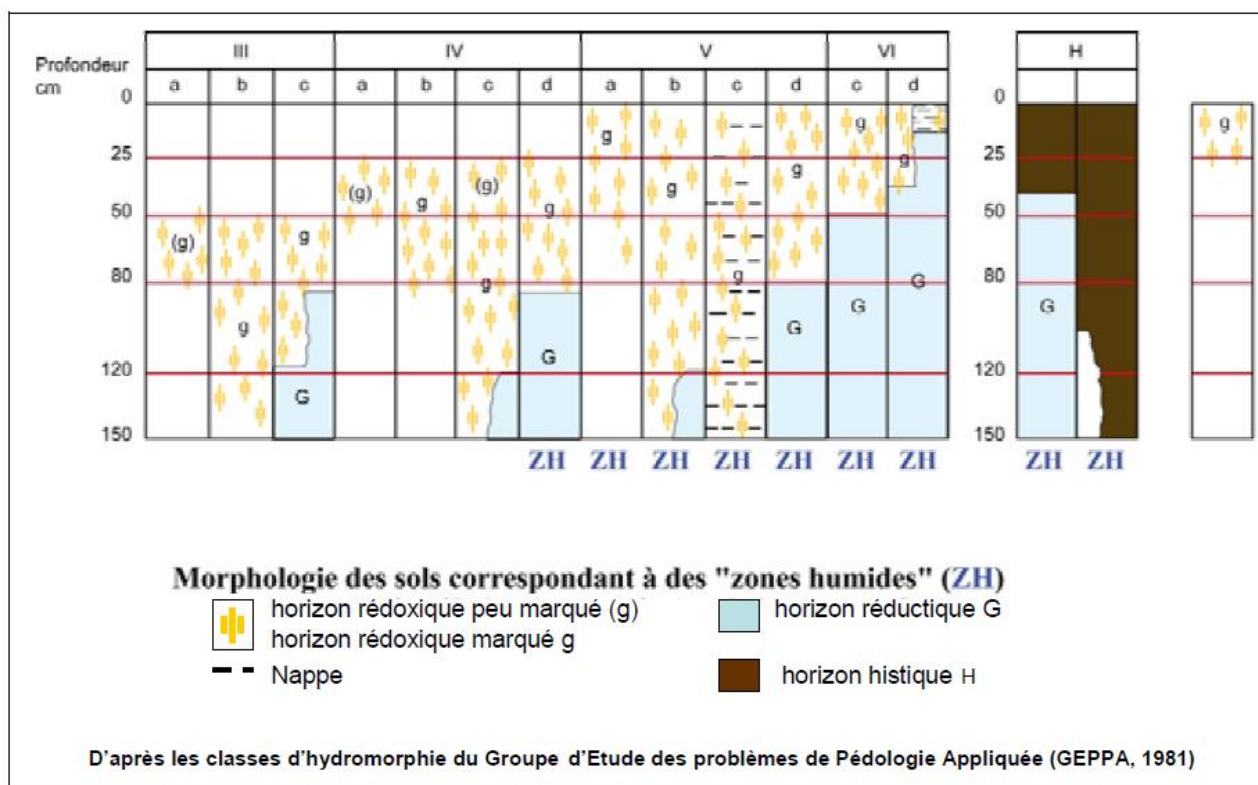


Figure 2 - Classes d'hydromorphie des sols (GEPPA 1981, modifié)

III. ANALYSE BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

III.1. Zonages d'inventaire

III.1.1 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Source : Fiches ZNIEFF de l'INPN (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/listeZnieff>)

Une ZNIEFF est une zone inventoriée au niveau national pour son fort intérêt biologique. Elle constitue un outil de connaissance du patrimoine national, sans mesure de protection juridique directe. Ce type de zonage aide à la décision en matière d'aménagement du territoire pour la préservation du patrimoine naturel. Les ZNIEFF peuvent être de deux types :

- ZNIEFF de type I : secteurs de grand intérêt biologique ou écologique ;
- ZNIEFF de type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, offrant des potentialités biologiques importantes et pouvant englober plusieurs ZNIEFF de type I.

L'aire d'étude ne comprend aucune ZNIEFF. L'aire d'étude éloignée (5 km) comprend 5 ZNIEFF de type I et 1 ZNIEFF de type II.

Tableau 2 - Liste des ZNIEFF recensées au sein de l'AEE

Type de site	Code / Nom du site	Superficie (en ha)	Distance à l'aire d'étude AE	Intérêts écologiques
Type I	820032271 - Prairies des Rousses	30,50	0,9 km	Oiseaux, Mammifères
Type I	820032259 - Mares des Rousses	51,61	2,41 km	Oiseaux, Odonates, Mammifères
Type I	820030862 - Rivière de l'Ardières	42,85	1,38 km	Poissons, Oiseaux, Odonates, Phanérogames
Type I	820030861 - Lit majeur de la Saône	1 226	0,70 km	Poissons, Amphibiens, Oiseaux, Mammifères, Ptéridophytes, Phanérogames
Type I	820030875 - Partie aval du ruisseau de la Callone	19,31	2,71 km	Poissons, Oiseaux
Type II	820030870 - Val de Saône Méridional	17 162	0,33 km	

ZNIEFF I 820032271 - Prairies des Rousses

Dans le piémont calcaire des monts du Beaujolais, au sud-ouest immédiat de Belleville, cette zone naturelle restreinte regroupe de petites parcelles de prairies entrecoupées de haies denses buissonnantes et d'arbres de haut-jet. Ce paysage privilégie l'élevage bovin, au sein d'une région agricole où il ne représente habituellement qu'un apport secondaire. Ce bocage se développe sur des sols limono-argilo sableux issus de la dégradation du calcaire superficiel en rupture de pente. Cet habitat est favorable à une espèce remarquable très rare dans le Rhône et très localisée en région Rhône-Alpes : la Pie-grièche à tête rousse. Il existe moins de cinq couples de Pie-grièche à tête rousse dans le Rhône, dont trois ont été observés ici. Il s'agit donc d'un site d'intérêt majeur pour le maintien de cette espèce dans le département.

ZNIEFF I 820032259 - Mares des Rousses

Situé au sud des Rousses, à 184 m d'altitude et traversé par le CD 19, ce site est en fait un ensemble de petites mares sans doute connectées entre elles, qui semblent plus ou moins laissées à elles-mêmes. L'intérêt naturaliste local est lié à la seule présence d'une libellule extrêmement vulnérable et protégée au niveau européen. Cette petite demoiselle (ses ailes se replient à la verticale sur son dos) porte le nom d'Agrion de Mercure. Généralement, elle est présente à proximité des eaux courantes, sur les suintements sourceux en milieux prairiaux, les ruisseaux et ruisselets envahis de végétation (cresson ou encore iris...). On peut également l'observer sur les "lônes" (bras morts du Rhône et de ses affluents) ensoleillées, et plus rarement sur les plans d'eau alimentés, gravières âgées et marécages. Rare dans le département (elle n'est connue que dans vingt-huit localités), l'Agrion de Mercure est très sensible à la pollution et supporte très mal une modification de son habitat (rectification, curage, drainage, etc.).

ZNIEFF I 820030862 - Rivière de l'Ardières

Il s'agit du tronçon aval de la rivière Ardieres. On y trouve une faune intéressante avec des espèces sensibles à la qualité du milieu, tel le Martin-pêcheur d'Europe. On peut y observer également la Bouvière, petit poisson au corps haut et comprimé, de cinq à six centimètres de long, sans intérêt gastronomique, mais dont le cycle de reproduction présente un cas célèbre de commensalisme avec une moule d'eau douce : l'Anodonte. Au moment de la reproduction, la femelle pond ses œufs à l'intérieur de l'anodonte grâce à un tube de ponte. Le mâle, ensuite, arrose le tout de sa laitance qui sera alors aspirée par le courant d'eau créé par le mollusque pour filtrer l'eau et se nourrir. Les œufs sont, alors, fécondés et l'anodonte joue le rôle de nurserie sans en souffrir d'aucune manière. En aquarium, on a montré que le tube de ponte de la femelle et la livrée nuptiale du mâle n'apparaissent qu'en présence dans le même milieu de cette moule. On remarque la présence remarquable de trois espèces de libellules : le Gomphe très commun, l'Aeshne paisible et enfin l'Agrion de Mercure. Si les deux premières peuvent supporter de légères pollutions organiques, l'Agrion de Mercure y est par contre très sensible et ne peut tolérer aucune modification de son habitat. Une flore rare subsiste aussi le long de l'Ardières. C'est le cas de deux grandes plantes à fleurs, le Séneçon des marais et le Butome en ombelle, qui peuvent atteindre plus d'un mètre de haut. La première, composée aux capitules de fleurs jaunes, apprécie les prairies marécageuses. Le Butome en ombelle, quant à lui, aime avoir les pieds dans l'eau. Cette plante, qui porte aussi le nom de Jonc fleuri, nom qui fait référence à son port, possède des fleurs de couleur rosée groupées en ombelle.

820030861 - Lit majeur de la Saône

La Saône s'écoule dans une plaine alluviale régulièrement inondée. On observe ici des formations végétales typiques des bords de fleuve, des prairies de fauche tardive et des forêts alluviales. Ces milieux abritent une faune et une flore caractéristiques, riches et diversifiées. La fleur emblématique en est sans conteste la Fritillaire pintade qui fleurit en mars-avril dans les prairies inondables. Néanmoins, plusieurs autres raretés sont à signaler : la Violette élevée et la Nivéole d'été. D'autres, aux exigences écologiques particulières, sont moins rares mais tout aussi remarquables. Le Rubanier émergé, le Nénuphar jaune, la Naiade marine ou la Petite naiade sont des plantes aquatiques. Les unes laissent apparaître à la surface de l'eau, feuilles et fleurs, les autres sont totalement immergées. Elles forment de denses herbiers au bord de la Saône, là où le courant est plus calme. Le Séneçon des marais, le Jonc fleuri, le Pigamon jaune et l'Euphorbe des marais, pour ne citer qu'elles, sont quelques-unes des espèces végétales de grand intérêt qui peuplent les prairies marécageuses du bord de Saône. Ce sont souvent de grandes plantes, qui peuvent atteindre, pour certaines, plus d'un mètre de haut. Parmi les oiseaux, mentionnons le Courlis cendré dont le chant envahit la vallée et annonce le printemps. Pour leur merveilleux plumage, on admirera le Martin-Pêcheur d'Europe et le Guêpier d'Europe. Les amateurs d'oiseaux d'eau seront ravis de pouvoir observer les nombreux chevaliers, échasses et les trois espèces de hérons (Bihoreau gris, Héron pourpré et Héron cendré) qui nichent ici. La présence du Castor d'Europe a souvent été notée, sans que l'on puisse parler à ce jour d'installation permanente. Une zone de frayère à Brochet a subsisté, et la Bouvière est également présente. Ce poisson, aux mœurs particulières, est sensible à la qualité des eaux.

820030875 - Partie aval du ruisseau de la Callone

Le ruisseau de la Callone naît sur le bord du plateau dombiste. Il serpente quelques kilomètres dans la campagne verdoyante avant de se jeter à l'ouest dans la Saône, en face de l'île de Taponas. Ce cours d'eau est fréquenté par la seule lamproie française vivant en permanence dans des eaux douces : la Lamproie de Planer. Les jeunes lamproies se nourrissent en filtrant dans la vase des organismes microscopiques. Une fois atteint l'âge adulte, elles ne se nourrissent plus jusqu'à leur mort.

820030870 – Val de Saône Méridional

Cet ensemble naturel concerne le cours de la Saône, ses annexes fluviales et sa plaine inondable. Cette dernière, large de plusieurs kilomètres au nord, se réduit progressivement vers le sud. A l'approche de Lyon, la délimitation se restreint à la rivière proprement dite, à ses îles et à ses franges immédiates. Il concerne également certains milieux naturels annexes (secteurs sableux au nord, espaces bocagers frangeant le champ d'inondation vers l'est...), ainsi que le débouché de plusieurs vallées affluentes qui conservent sur une échelle moindre des ensembles remarquables. Le Val de Saône constitue encore la zone humide la plus étendue du bassin hydraulique Rhône-Méditerranée-Corse, et l'une des plaines alluviales les mieux conservées de France. La délimitation retenue ici souligne l'importance des interactions biologiques existant encore entre la rivière, la prairie inondable et les divers espaces naturels périphériques.

III.1.2 Zones humides

Source : Datara (<https://www.open-datara.fr/accueil>)

Le Code de l'Environnement via son article L.211-1 définit les zones humides comme : « Les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. »

Selon **l'inventaire des zones humides en Auvergne-Rhône-Alpes**, le réseau de zones humides de l'AEE est principalement liée la Saône et ses affluents (prairies inondables et gravières en eau) – cf. Figure 3.

Une zone humide est identifiée au sein du bassin d'eaux pluviales de **l'AEI** : une **prairie à Typha** occupant 0,0,8 ha environ.

III.1.3 Autres zonages d'inventaires

L'aire d'étude ou l'aire d'étude éloignée ne sont concernées par aucun autre zonage d'inventaire, tels qu'une réserve naturelle nationale ou régionale (RNN et RNR) et des sites du Conservatoire d'Espaces Naturels (Site CEN).

III.2. Zonages réglementaires

Source : Fiches standard de données (FSD) de l'INPN
(<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites>)

L'aire d'étude n'est concernée par aucun zonage réglementaire. L'aire d'étude éloignée est concernée que par un seul zonage réglementaire : le site Natura 2000 « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval »

Tableau 3 - Liste des site Natura 2000 recensées au sein de l'AEF

Type de site	Code / Nom du site	Superficie (en ha)	Distance à l'AEI	Intérêts écologiques
SIC	FR8202006 - Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval	1 041	0,8 km	Poissons, Amphibiens, Oiseaux, Mammifères, Ptéridophytes, Phanérogames

FR8202006 - Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval

Le site du Val de Saône constitue l'un des plus remarquables ensembles écologiques de la région Auvergne Rhône-Alpes. Le patrimoine naturel actuel est intimement lié à la dynamique de la Saône et à l'agriculture, restée très présente sur le territoire. Les prairies humides constituent l'un des principaux milieux, qui conditionnent la conservation de ce patrimoine naturel remarquable.

En plus d'héberger seize espèces d'intérêt communautaire, le site se caractérise par une grande diversité avifaunistique avec plus d'une centaine d'espèces protégées et/ou patrimoniales mais aussi entomologique avec notamment des lépidoptères et odonates aux exigences écologiques strictes, ce qui rend leur conservation tributaire de la préservation à long terme d'un réseau d'habitats naturels qui leur convient. La préservation par la gestion des autres espèces patrimoniales que l'on rencontre sur le site peut contribuer au maintien ou à l'amélioration de l'état de conservation du site. La gestion sera nécessairement fine et complexe de manière à préserver tous ces taxons dont les exigences écologiques ne sont pas toujours convergentes.

Il a été également recensé, en 2019, par le BE Mosaïque Environnement, 27 espèces végétales protégées et/ou patrimoniales. Parmi ces espèces, 22 possèdent un statut de conservation défavorable en Rhône-Alpes. En effet, 4 sont « quasi-menacées » dans la région, 2 sont considérées comme « vulnérable » et 16 sont « en danger ». De plus, 17 espèces sont protégées au niveau régional et 2 le sont au niveau national.

Ainsi, la présence de nombreuses espèces protégées et patrimoniales fait de la ZSC « Prairies humides et forêts alluviales du Val de Saône aval » un site d'importance majeure pour la conservation de la flore.

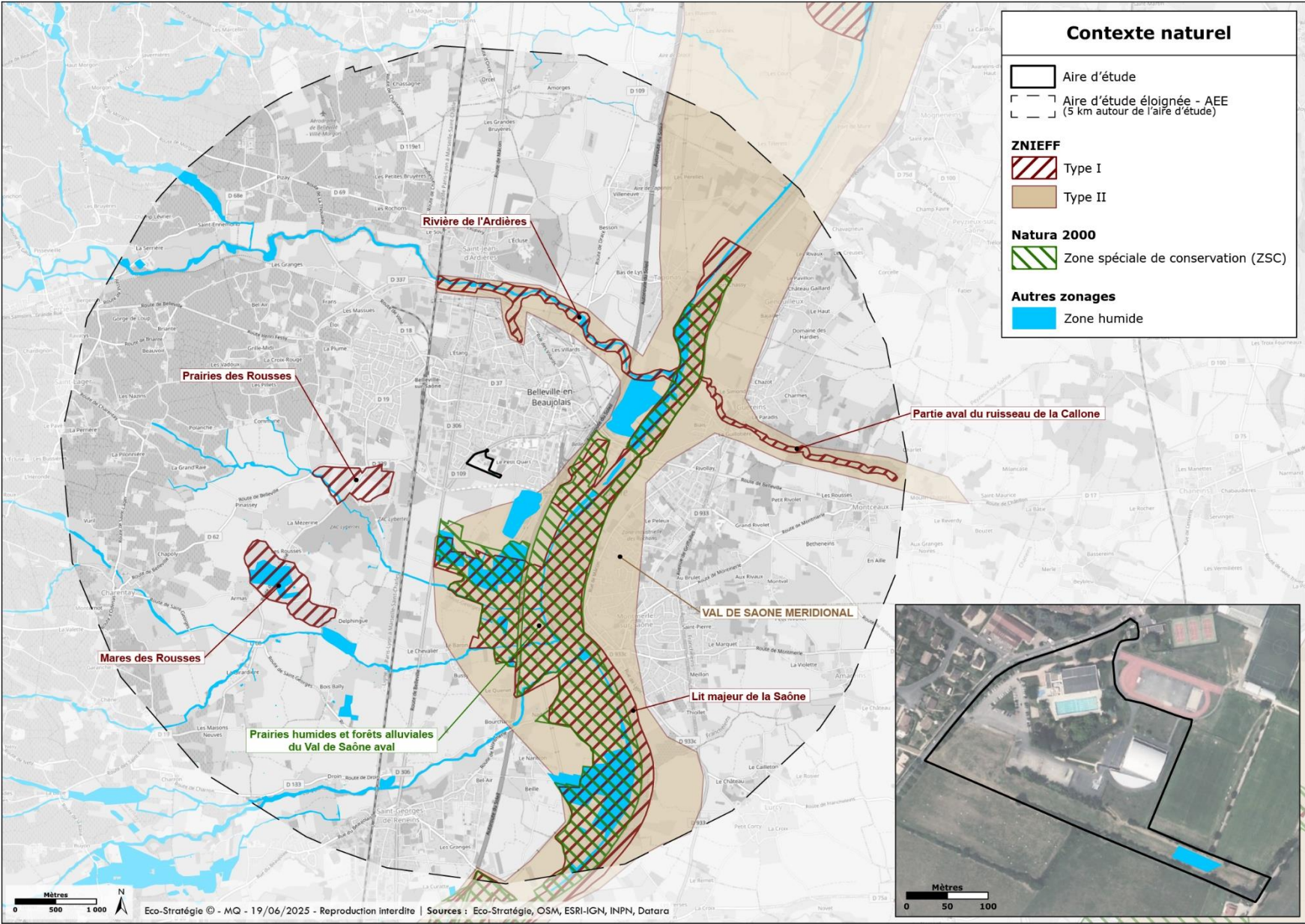


Figure 3 – Contexte naturel au sein de l'aire d'étude éloignée

III.3. Biodiversité en lien avec la bibliographie

III.3.1 Bases de données Faune - Flore

Sources : Base de données Faune Flore de la région Auvergne-Rhône-Alpes (Biodiv'AuRA) - <https://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/#/> ; Fiches ZNIEFF de l'INPN (<https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/listeZnief>) ; Fiches standard de données (FSD) de l'INPN (<https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/listeSites>).

Préalablement aux inventaires de terrain, un travail bibliographique a été réalisé. Les données issues des zonages naturels (réglementaires ou issus d'inventaires) et de la bibliographie communale permettent d'obtenir des informations concernant la flore et la faune potentiellement présentes au sein de l'aire d'étude.

Dans le cas présent, les données disponibles pour l'ensemble des groupes étudiés ont été recensées au sein des zonages naturels compris dans l'AEE (5 km) et à l'échelle de la commune de Belleville-en-Beaujolais.

La liste des espèces mentionnées et leur potentialité de présence au sein de la zone d'étude sont présentées dans les tableaux suivants. La potentialité de présence a été évaluée en prenant en considération les caractéristiques écologiques des espèces en lien avec les grands types d'habitats présents (analyse par photographie aérienne, pré-repérage de terrain), mais également la répartition locale des espèces et la date de dernière donnée connue.

La plupart des espèces considérées comme potentiellement présentes (« très probables » à « probables ») sont associées aux milieux anthropiques, habitats dominants sur l'aire d'étude. Une potentialité de présence « Possible » caractérise les espèces rares ou sporadiques sur le site, dont l'habitat de prédilection se trouve à proximité de l'aire d'étude mais qui peuvent leur servir comme zone d'alimentation ou de transit. Une espèce dont les exigences écologiques ne se retrouvent pas sur le site d'étude est définie comme « Peu probable ».

Flore

Sur les 490 espèces mentionnées par la bibliographie, 34 plantes sont patrimoniales. La grande majorité de ces espèces patrimoniales sont associées aux prairies inondables du bord de Saône, ne correspondant pas aux milieux présents sur l'aire d'étude. Le caractère très anthropique du site limite fortement l'installation d'espèces patrimoniales.

Tableau 4 - Liste de la flore patrimoniale mentionnée dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	PR/PD	DH	PNA	Potentialité de présence
Ail à tiges anguleuses	<i>Allium angulosum</i>	EN	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Vulpin de Rendle	<i>Alopecurus rendlei</i>	NT	VU	D	-	-	-	-	Peu probable
Bunias fausse roquette	<i>Bunias erucago</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable
Laïche à épis rapprochés	<i>Carex appropinquata</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Laïche divisée	<i>Carex divisa</i>	LC	NT	D	-	-	-	-	Peu probable
Laïche à épis noirs	<i>Carex melanostachya</i>	VU	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Laïche des renards	<i>Carex vulpina</i>	LC	NT	-	-	-	-	-	Peu probable
Euphorbe des marais	<i>Euphorbia palustris</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Frêne à feuilles étroites	<i>Fraxinus angustifolia</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable
Fritillaire pintade	<i>Fritillaria meleagris</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Gaillet allongé	<i>Galium elongatum</i>	LC	NT	-	-	-	-	-	Peu probable
Gratiola officinale	<i>Gratiola officinalis</i>	LC	EN	D	PN	-	-	PNA	Peu probable
Orge petit-seigle	<i>Hordeum secalinum</i>	LC	EN	D	-	-	-	-	Peu probable
Inule de Grande-Bretagne	<i>Inula britannica</i>	NT	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Jacobée des marais	<i>Jacobaea paludosa</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Gesse de Nissole	<i>Lathyrus nissolia</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable
Nivéole d'été	<i>Leucojum aestivum</i>	NT	EN	D	PN	-	-	-	Peu probable
Myosotis raide	<i>Myosotis stricta</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable
Naïade marine	<i>Najas marina</i>	LC	LC	D	-	PR	-	-	Peu probable
Naïade mineure	<i>Najas minor</i>	LC	NT	D	-	PR	-	-	Peu probable
Faux nénuphar pelté	<i>Nymphoides peltata</i>	NT	EN	D	-	-	-	-	Peu probable
Œnanthe fistuleuse	<i>Oenanthe fistulosa</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Œnanthe à feuilles de silaüs	<i>Oenanthe silaifolia</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Peucedan de France	<i>Peucedanum gallicum</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	PR/PD	DH	PNA	Potentialité de présence
Pâturin des marais	<i>Poa palustris</i>	LC	NT	D	-	PR	-	-	Peu probable
Renoncule scélérate	<i>Ranunculus sceleratus</i>	LC	LC	C	-	PR	-	-	Peu probable
Scutellaire à feuilles hastées	<i>Scutellaria hastifolia</i>	VU	VU	D	-	PR	-	-	Peu probable
Rubadier émergé	<i>Sparganium emersum</i>	LC	LC	D	-	PR	-	-	Peu probable
Germandrée des marais	<i>Teucrium scordium</i>	LC	EN	D	-	PR	-	-	Peu probable
Pigamon jaune	<i>Thalictrum flavum</i>	LC	NT	-	-	-	-	-	Peu probable
Macre nageante	<i>Trapa natans</i>	LC	EN	D	-	-	-	-	Peu probable
Orme lisse	<i>Ulmus laevis</i>	LC	LC	D	-	-	-	-	Peu probable
Lampourde glouteron	<i>Xanthium strumarium</i>	LC	DD	D	-	-	-	-	Peu probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : DD Données insuffisantes / LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé / VU Vulnérable / EN En danger

D Déterminante / C Complémentaire

PN Protection nationale / PR Protection régionale

DH Directive Habitats / DH2 Espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe 2

PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

Avifaune

La bibliographie mentionne 121 espèces patrimoniales et/ ou protégées d'oiseaux. Parmi ces espèces, 23 sont considérées comme potentiellement présentes au sein de l'aire d'étude.

Tableau 5 - Liste de l'avifaune patrimoniale mentionnée dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZNIEFF	PN	DO	PNA	Potentialité de présence
Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	LC	NA	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	NT	DD	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Possible
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	NT	NA	LC	NT	NT	NT	Dh	C	-	-	Possible
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	VU	-	NA	VU	VU	VU	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	NA	LC	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	VU	NA	DD	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	LC	DD	-	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Possible
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	NT	DD	-	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Possible
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	NT	-	LC	CR	CR	CR	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	VU	NA	NA	NAb	NAb	NAb	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	LC	-	-	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>	VU	NA	LC	VU	VU	VU	Dn/Dh	C	-	-	Peu probable
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	LC	-	NT	VU	VU	VU	Dn/Dh	C	-	-	Peu probable
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	DOI	-	Peu probable
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	Dn/Dh	PN	-	-	Peu probable
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	VU	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	NT	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	VU	NA	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	NT	NA	LC	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	LC	NA	NA	VU	VU	VU	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	EN	VU	NA	CR	CR	CR	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	NT	NA	NA	CR	CR	CR	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	LC	NA	NA	EN	EN	EN	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	NT	NA	-	EN	EN	EN	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	VU	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZNIEFF	PN	DO	PNA	Potentialité de présence
Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC	NA	-	NT	NT	NT	Dn	C	-	-	Peu probable
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	LC	DD	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	NT	DD	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	VU	-	-	VU	VU	VU	Dn	PN	-	-	Peu probable
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	DOI	-	Peu probable
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	-	NA	NT	NT	NT	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	Dn/Dh	PN	-	-	Peu probable
Bruant zizi	<i>Emberiza cirrus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	EN	NA	-	VU	VU	VU	Dn/Dh	PN	-	-	Peu probable
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	NT	NA	NA	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	VU	DD	-	EN	EN	EN	-	PN	-	-	Possible
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	-	NA	DD	-	-	-	-	PN	-	-	Peu probable
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	CR	NA	DD	CR	CR	CR	Dn	C	-	-	Peu probable
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	-	NA	NT	NT	NT	-	C	-	-	Possible
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	CR	NA	NT	-	-	-	-	PN	DOI	-	Peu probable
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	LC	-	-	VU	VU	VU	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	NT	DD	-	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	NT	NA	NA	NT	NT	NT	-	PN	DOI	-	Peu probable
Goéland leucophaea	<i>Larus michahellis</i>	LC	NA	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	VU	NA	NA	LC	LC	LC	Dn/Dh	PN	-	-	Peu probable
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	LC	NA	LC	VU	VU	VU	Dn/Dh	C	-	-	Peu probable
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	Dn	PN	-	-	Peu probable
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	DOI	-	Possible
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	VU	NA	VU	NT	NT	NT	Dn/Dh	PN	DOI	PNA	Possible
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Possible
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Bergeronnette printanière	<i>Motacilla flava</i>	LC	DD	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	LC	NA	LC	EN	EN	EN	Dn/Dh	C	-	-	Peu probable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZNIEFF	PN	DO	PNA	Potentialité de présence
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	VU	NA	LC	VU	VU	VU	Dn/Dh	C	-	-	Peu probable
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	NT	-	NA	NT	NT	NT	Dn/Dh	PN	DOI	-	Peu probable
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	NT	DD	-	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	VU	LC	NA	CR	CR	CR	-	PN	DOI	PNA	Peu probable
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	EN	-	-	EN	EN	EN	Dn	PN	-	-	Peu probable
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	LC	-	LC	LC	LC	-	PN	DOI	-	Peu probable
Grand cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	LC	NA	LC	VU	VU	VU	Dn/Dh	PN	-	-	Peu probable
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	NT	DD	-	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	EN	-	-	EN	EN	EN	-	PN	DOI	-	Peu probable
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	NT	-	-	NAb	NAb	NAb	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	-	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	-	NA	VU	VU	VU	Dn	PN	-	-	Peu probable
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>	NT	NA	NA	NT	NT	NT	Dn	C	-	-	Peu probable
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>	NT	NA	NA	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	LC	DD	-	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	VU	DD	-	VU	VU	VU	Dn	PN	-	-	Peu probable
Tarier pâle	<i>Saxicola rubicola</i>	NT	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	LC	NA	LC	NT	NT	NT	-	C	-	-	Peu probable
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	VU	NA	-	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>	LC	-	-	NT	NT	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	VU	NT	-	CR	CR	CR	Dn	C	-	-	Peu probable
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	LC	NA	DD	VU	VU	VU	-	PN	-	-	Peu probable
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	LC	LC	NA	VU	VU	VU	Dn	PN	DOI	-	Peu probable
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	C	-	-	Probable
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	VU	NA	-	VU	VU	VU	Dn	C	-	-	Peu probable
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	NA	LC	LC	LC	LC	-	C	-	-	Probable
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Possible
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	DD	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable

Nom vernaculaire	Nom scientifique	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZNIEFF	PN	DO	PNA	Potentialité de présence
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	LC	-	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	-	LC	NA	-	-	-	-	PN	-	-	Peu probable
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Possible
Grive mauvis	<i>Turdus iliacus</i>	-	NA	LC	-	-	-	-	C	-	-	Peu probable
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	C	-	-	Probable
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Grive litorne	<i>Turdus pilaris</i>	LC	-	LC	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	-	-	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	LC	-	NA	NT	NT	NT	Dn	PN	-	-	Peu probable
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	NT	NA	LC	EN	EN	EN	Dn	C	-	-	Peu probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : DD Données insuffisantes / NA Non Applicable / LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé / VU Vulnérable / EN En danger / CR En danger critique

D Déterminante / Dn Déterminante si espèce nicheuse / Dh Déterminante si espèce hivernante

PN Protection nationale / PR Protection régionale / C Chassable

DO Directive Oiseaux : DOI espèce inscrite à l'Annexe I

PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

Mammifères terrestres

La bibliographie mentionne 16 espèces de mammifères terrestres dont 7 patrimoniales. Parmi ces 7 espèces, 3 sont considérées comme potentiellement présentes sur l'aire d'étude : le Hérisson d'Europe, le Lièvre d'Europe et le Lapin de garenne.

Tableau 6 - Liste des espèces de mammifères terrestres mentionnées dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE	LRN	LRR	ZNIEFF (Plaine)	PN	DH	PNA	Potentialité de présence
Chevreuil européen	<i>Capreolus capreolus</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	LC	LC	LC	D	PN	DH2	-	Peu probable
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Genette commune	<i>Genetta genetta</i>	LC	LC	LC	D	PN	-	-	Peu probable
Lièvre d'Europe	<i>Lepus europaeus</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Probable
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	NT	LC	LC	D	PN	DH2	PNA	Peu probable
Fouine	<i>Martes foina</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Blaireau européen	<i>Meles meles</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Rat des moissons	<i>Micromys minutus</i>	LC	LC	VU	D	-	-	-	Peu probable
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	LC	NT	VU	D	C	-	-	Peu probable
Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>	NA	NA	NAa	-	EEE	-	-	Peu probable
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	NT	NT	NT	-	C	-	-	Probable
Ecureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	LC	LC	LC	-	C	-	-	Peu probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : NA Non Applicable / NAa espèce non soumise à évaluation car introduite après l'année 1500 / LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé / VU Vulnérable
D Espèce Déterminante
PN Protection nationale / C Chassable / EEE Espèce exotique envahissante
DH Directive Habitats / DH2 Espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe 2
PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

Chiroptères

La bibliographie mentionne 2 espèces patrimoniales et/ou protégées de chiroptères, dont l'une est considérée comme potentiellement présente sur l'aire d'étude : la Pipistrelle commune.

Tableau 7 - Liste des espèces patrimoniales et/ou protégées de chiroptères mentionnées dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE	LRN	LRR	ZNIEFF (Plaine)	PN	DH	PNA	Potentialité de présence
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	LC	NT	LC	-	PN	-	PNA	Possible
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé

PN Protection nationale

DH Directive Habitats / DH2 Espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe 2

PNA : Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

Herpétofaune

La bibliographie comprend 7 espèces d'amphibiens, dont le Crapaud calamite mentionné à l'est de l'aire d'étude. La bibliographie mentionne aussi 4 espèces de reptiles dont le Lézard des murailles, probablement présent au sein de l'aire d'étude.

Tableau 8 - Liste des espèces patrimoniales de l'herpétofaune mentionnées dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE	LRN	LRR	ZNIEFF	PN	DH	PNA	Potentialité de présence
Amphibiens									
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	LC	LC	NT	D	PN	-	-	Très probable
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	LC	LC	LC	07	PN	-	-	Peu probable
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	LC	LC	-	-	PN	-	-	Peu probable
Grenouille "verte"	<i>Pelophylax sp.</i>	-	-	-	-	PN	-	-	Très probable
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Reptiles									
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	LC	LC	NT	-	PN	-	-	Peu probable
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Peu probable
Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé / VU Vulnérable

D espèce déterminante

PN Protection nationale

DH Directive Habitats / DH2 espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe 2

PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

Entomofaune

La bibliographie mentionne 14 espèces d'insectes patrimoniaux, correspondant à 2 lépidoptères, 11 odonates et 1 orthoptère. Parmi ces espèces, 2 Odonates sont considérés comme possiblement présents dans l'aire d'étude.

Tableau 9 - Liste des espèces patrimoniales d'invertébrés mentionnés dans la bibliographie

Nom vernaculaire	Nom scientifique	EUROPE	LRN	LRR	ZNIEFF (Plaine)	PN	DH	PNA	Potentialité de présence
Lépidoptères									
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	VU	LC	LC	-	PN	DH2	PNA	Peu probable
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	-	-	-	-	-	DH2	-	Peu probable
Odonates									
Aesche isocèle	<i>Aeshna isocetes</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Peu probable
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	NT	LC	LC	D	PN	DH2	-	Peu probable
Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Peu probable
Anax napolitain	<i>Anax parthenope</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Peu probable
Gomphe à pattes jaunes	<i>Stylurus flavipes</i>	LC	LC	VU	D	PN	-	-	Peu probable
Leste verdoyant	<i>Lestes virens</i>	LC	LC	NT	D	-	-	-	Peu probable
Naïade aux yeux rouges	<i>Erythromma najas</i>	LC	LC	VU	D	-	-	-	Peu probable
Orthétrum à stylets blancs	<i>Orthetrum albistylum</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Peu probable
Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Possible
Sympétrum de Fonscolombe	<i>Sympetrum fonscolombii</i>	LC	LC	LC	D	-	-	-	Possible
Sympétrum jaune d'or	<i>Sympetrum flaveolum</i>	LC	NT	NT	D	-	-	-	Peu probable
Orthoptères									
Courtilière commune	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	LC	4	NT	D	-	-	-	Peu probable

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : LC Préoccupation mineure / NT Quasi menacé / VU Vulnérable

D espèce déterminante

PN Protection nationale

DH Directive Habitats / DH2 Espèce d'intérêt communautaire inscrite à l'Annexe 2

PNA : Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

III.3.2 Etudes naturalistes récentes menées sur l'aire d'étude

Source : *Projet tiers lieu aquatique CCSB, pré-diagnostic écologique, ARTHROPOLOGIA, avril 2024*

Dans le cadre du projet de construction du Centre aquatique au niveau de l'actuelle piscine intercommunale de Belleville-en-Beaujolais, la CCSB l'association ARTHROPOLOGIA a été sollicité pour évaluer la sensibilité et les potentialités écologiques du site.

Cet état des lieux avait pour objectif d'identifier les milieux et éléments naturels à intégrer au projet (conservation, valorisation pédagogique...), dans le respect de l'un des objectifs majeurs du projet : un traitement paysager permettant de répondre aux engagements de la collectivité en lien avec la biodiversité.

Le site d'étude était un peu plus étendu : il couvrait 7,2 ha en englobant au sud-ouest une parcelle de prairie supplémentaire de près de 2 ha, encadrée en partie par des haies :

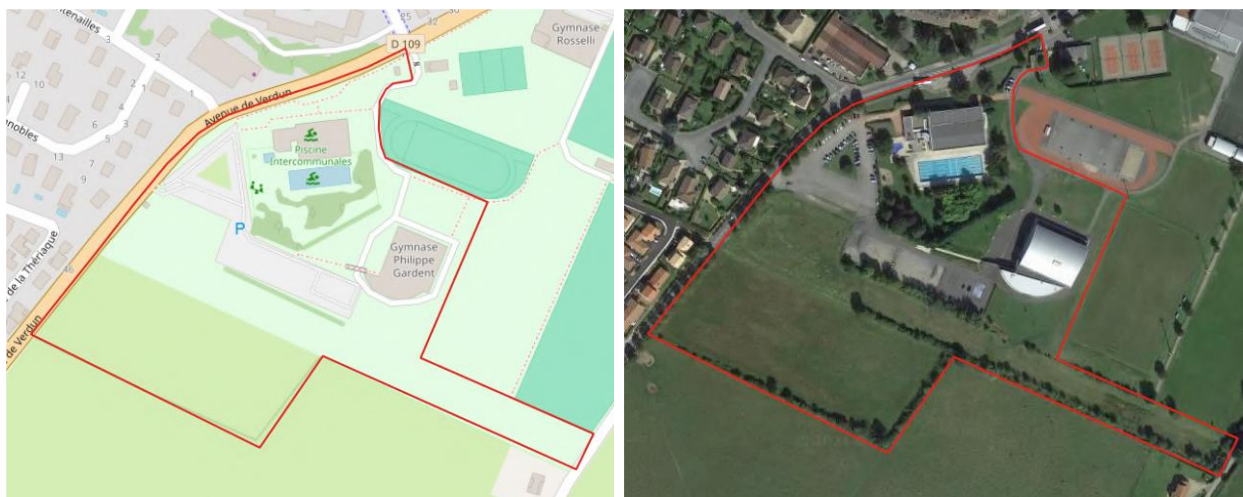


Figure 4 – Site étudié par ARTHROPOLOGIA en 2024 (source : ARTHROPOLOGIA, 2024)

Le diagnostic écologique du site a été réalisé grâce à une visite du **3 avril 2024**, dans des conditions de pluie légère mais continue, et sous un couvert nuageux, défavorables à l'observation de la faune (entomofaune notamment) et à l'appréciation de la diversité floristique des prairies. Un second passage en juin, à une période plus favorable (conditions météo et période de floraison de la majorité des plantes) était jugé nécessaire pour confirmer notamment l'intérêt écologique des zones prairiales et définir plus finement les biotopes. Le diagnostic réalisé a néanmoins permis d'établir un premier état des lieux des milieux et types de végétations du site.

Les milieux et végétations concernent des pelouses urbaines, une prairie hétérogène, une prairie mésophile à mésohygrophile et zone humide, une prairie agricole, un parc arboré, des haies ou alignements monospécifiques et des haies d'espèces locales (cf. Figure 5).

Les pelouses urbaines : peu diversifiées, la composition floristique de ces pelouses dépend directement de la fréquence des tontes, hauteur de coupe et fréquentation (piétinement). Si elles offrent peu d'habitats potentiels, la floraison de ces pelouses peut néanmoins représenter une source d'alimentation en début de saison pour les pollinisateurs.

La prairie hétérogène : l'hétérogénéité dans le couvert de végétation ainsi que le léger relief (ourlet nord surélevé et légère butte au centre de la zone) laissent penser qu'il s'agit d'une zone de remblais ayant créé localement des conditions de sol différentes, favorisant l'expression d'un cortège floristique difficile à catégoriser mais riche en micro-habitats potentiels.

La prairie mésophile à mésohygrophile et zone humide : cette bande qui s'étire entre les deux haies jusqu'à l'extrémité est du site est particulièrement intéressante pour la faune et la flore, et sans doute la plus riche en biodiversité, avec un gradient de milieux mésophiles à humides, une diversité floristique plus élevée et offrant une relative protection grâce aux haies denses qui l'encadrent.

A noter qu'ARTHROPOLOGIA a observé, le **8 avril 2024** à l'occasion d'un passage sur Belleville, un Hibou moyen duc (*Asio otus*), nicheur probable dans la haie sud (1 individu observé en vol et dans son nid).

Vis-à-vis des potentialités pour la faune : le bassin de rétention et sa cuvette inondée temporairement apparaissent être un lieu de reproduction potentiel pour des amphibiens comme le Crapaud calamite qui affectionne les points d'eau peu profonds sans prédateurs. Les talus sableux à l'extrémité est du bassin de rétention constituent un milieu accueillant pour les lapins, mais aussi propice à la nidification d'abeilles sauvages terricoles, voire du Guêpier d'Europe. Ce micro-habitat est détérioré et perturbé par les chiens qui viennent y creuser.

Le parc arboré : composé de pelouses tondues fréquemment, d'arbres principalement exotiques et fréquenté par le public, il présente un faible intérêt pour la faune et la flore. Sa préservation et son renouvellement dans le temps est cependant nécessaire vu les usages auxquels il répond : ombrage, fraîcheur, zone calme, intérêt paysager... Les arbres du parc et du parvis ont fait l'objet d'un diagnostic de leur état sanitaire et mécanique, en annexe de ce rapport.

Les haies ou alignements monospécifiques : ces haies composées principalement d'espèces horticoles (*Berberis horticola*, *Photinia*...), généralement taillées, jouent peu de rôles écologiques comme la fourniture de refuges, de sites de nidification ou de ressources alimentaires. A noter cependant qu'au niveau du massif de Chèvrefeuille persistant (type *Lonicera nitida*) longeant le chemin menant à la passerelle du gymnase, un roncier commence à se former qu'à l'extrémité ouest ; ce roncier fournit des refuges intéressants (galeries de mammifères observées) et un milieu favorable à la germination d'arbres et arbustes.

Les haies d'espèces locales : les haies d'espèces indigènes, denses, variées et comprenant plusieurs hauteurs de végétation (arbres, arbustes, arbrisseaux), représentées en vert foncé sur la Carte 4 (p. 8), sont des milieux extrêmement intéressants pour la faune car elles fournissent de nombreux abris, sites de nidification et ressources alimentaires (nectar, pollen, feuilles, fruits proies...). Ces haies bocagères, au contact de milieux prairiaux ouverts, constituent un habitat essentiel pour une faune riche et spécifique de ces milieux : insectes, araignées, mammifères, oiseaux, reptiles...

Les haies d'espèces indigènes en bordure nord du bassin (sur la carte suivante en vert clair) sont moins denses, voire tendent vers l'alignement d'arbres et arbustes. Elles fournissent moins de refuges et abris potentiels mais sont une source conséquente de nectar, pollen et fruits.

Le diagnostic d'Arthropologia conclut par une graduation de la valeur écologique actuelle ou potentielle des différents milieux, qui est une estimation de leur contribution à différentes fonctions écologiques telles que le stockage du carbone, l'infiltration des eaux de pluie, l'évapotranspiration et le rafraîchissement du climat, le refuge, l'alimentation et le déplacement de la faune, etc - cf. Figure 6.

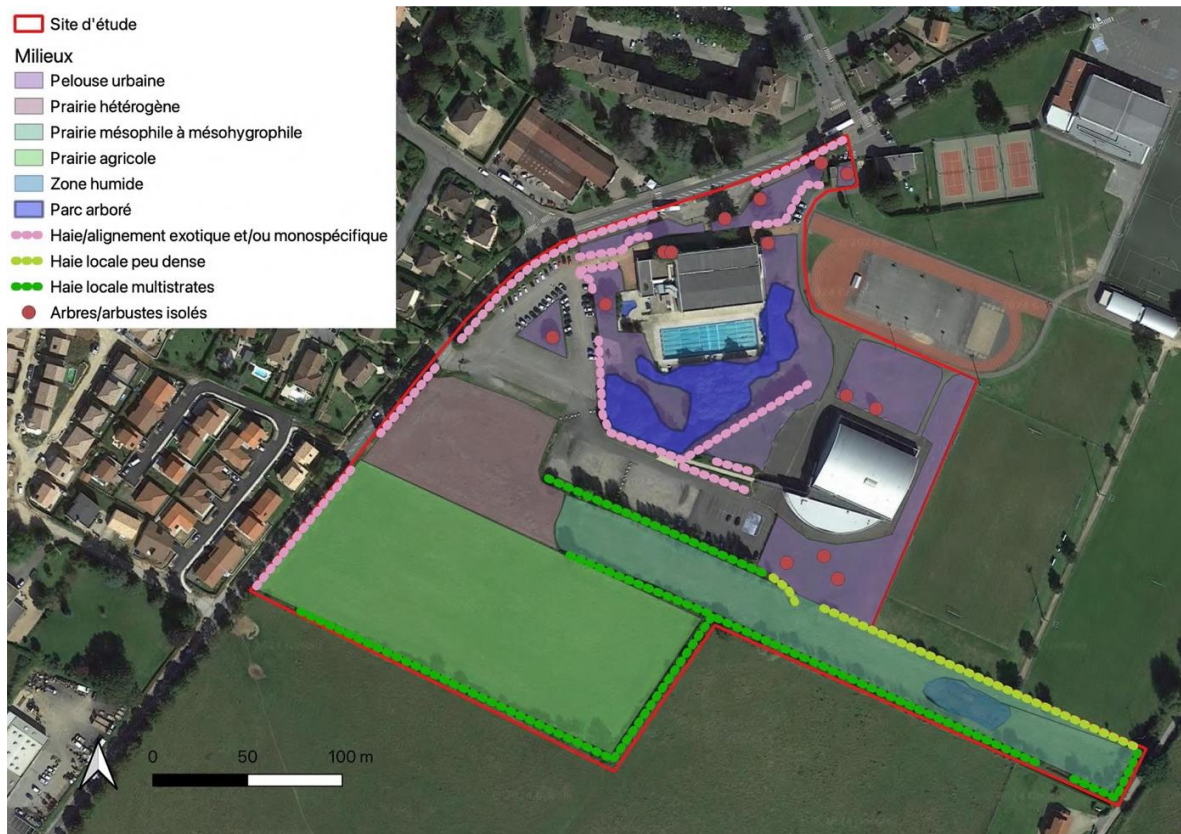


Figure 5 – Etat des lieux des milieux et végétations réalisé par ARTHORPOLOGIA en 2024



Figure 6 – Graduation de la valeur écologique estimée des différents milieux réalisée par ARTHORPOLOGIA en 2024

IV. RESULTATS DES PROSPECTIONS

IV.1. Habitats

L'aire d'étude correspond majoritairement à des habitats anthropiques à faible valeur écologique.

Une zone plus naturelle, au sud de l'aire d'étude, regroupe plusieurs enjeux au niveau des habitats et de la faune. En effet, ses habitats (friche, haies et milieux humides) permettent à de nombreuses espèces de trouver refuge.

Les inventaires ayant été réalisés de fin mai à août, certaines espèces, compte tenu de leur phénologie, n'ont pas pu être observées (cas des espèces vernales, précoces). Cependant, les potentialités d'enjeux associées à ces milieux sont beaucoup plus fortes que sur le reste de la zone d'étude aménagée (piscine avec ses parkings et espaces verts entretenus).

IV.1.1 Récapitulatif des habitats inventoriés

Intitulé	Intitulé EUNIS	CORINE	EUNIS	N2000	ZNIEFF	ZH	Enjeu	Surface (m²)
Milieux ouverts humides								
Gazon inondé	Gazons inondés et communautés apparentées	37.24	E3.44	-	-	ZH veg.	Modéré	1 849
Jonchaie à <i>Juncus inflexus</i>	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	37.21	E3.41	-	-	ZH veg.	Modéré	43
Prairie humide temporaire	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	37.2	E3.4	-	-	ZH veg.	Modéré	148
Tapis de Scirpe des marais	Tapis de Scirpe des marais	53.14A	C3.24A	-	-	ZH veg.	Modéré	139
Typhaie	Typhaies à <i>Typha latifolia</i>	53.13	C3.231	-	-	ZH veg.	Modéré	142
Milieux ouverts								
Prairie mésophile	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	38.2	E2.2				Modéré	4 977
Friche prairiale	Végétations herbacées anthropiques	87	E5.1	-	-	-	Modéré	5 548
Pelouse	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	81	E2.6	-	-	-	Faible	11 113
Milieux semi-ouverts								
Alignement d'arbres / Arbre non indigène	Alignements d'arbres	84.1	G5.1	-	-	-	Très faible	4 485
Fourré	Fourrés médio-européens sur sols riches	31.81	F3.11	-	-	-	Faible	101
Haie	Haies d'espèces indigènes pauvres en espèces	84.2	FA.4	-	-	-	Faible	3 672
Milieux anthropiques								
Arbustes ornementaux	Plantations d'arbustes ornementaux	83	FB.32	-	-	-	Très faible	485

Intitulé	Intitulé EUNIS	CORINE	EUNIS	N2000	ZNIEFF	ZH	Enjeu	Surface (m²)
Bâtiment	Bâtiments des villes et des villages	86	J1	-	-	-	Très faible	27
Fossé	-	-	-	-	-	-	Très faible	389
Gymnase / Piscine intercommunale	Bâtiments publics des zones urbaines et périphériques	81	J1.3	-	-	-	Très faible	7 178
Haie d'espèces non indigènes	Haies d'espèces non indigènes	84.2	FA.1	-	-	-	Très faible	1 217
Sentier	Sentiers	86	H5.61		-	-	Très faible	744
Surface goudronnée	Réseaux routiers	86	J4.2	-	-	-	Très faible	11 288

Légende

N2000 : Natura 2000

ZH Habitat de zone humide / ZH veg Végétation caractéristique de ZH

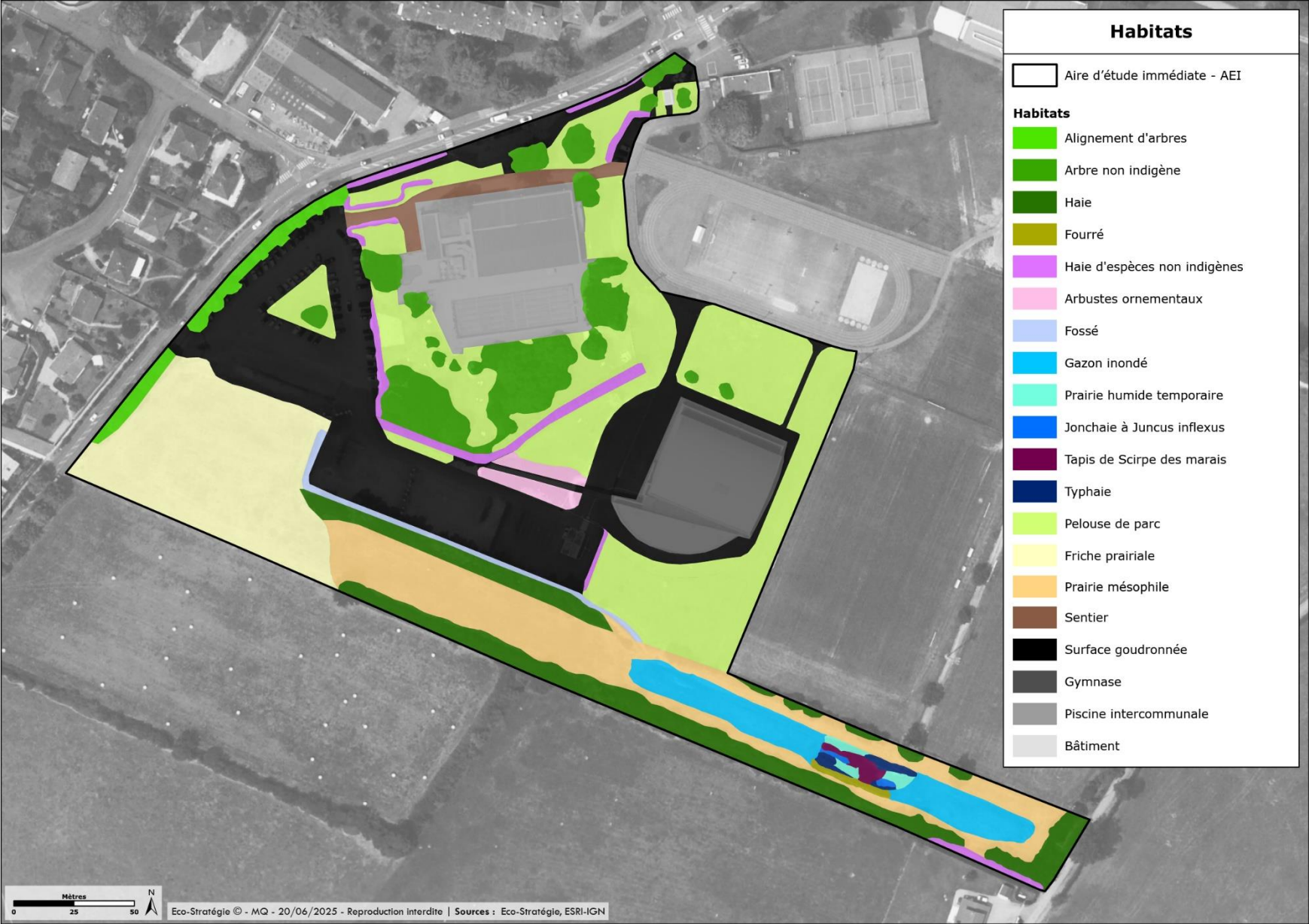


Figure 7 – Habitats de l'aire d'étude

IV.1.2 Description des habitats

Milieux ouverts humides	
Gazon inondé (E3.44)	Modéré
Description : Prairie humide typique des dépressions où s'accumule l'eau de pluie. Statut et contexte : Habitat caractéristique de zones humides Espèces caractéristiques : <i>Juncus effusus</i>, <i>Carex otrubae</i>, <i>Carex hirta</i>, <i>Rumex crispus</i>, <i>Rumex conglomeratus</i>, <i>Agrostis stolonifera</i>, <i>Persicaria sp.</i>	
	
Jonchaie à <i>Juncus inflexus</i> (E3.41)	Modéré
Description : Jonchaie monospécifique à Jonc courbé s'installant préférentiellement au centre de la zone humide. Statut et contexte : Habitat caractéristique de zones humides Espèces caractéristiques : <i>Juncus inflexus</i>	
	

Prairie humide temporaire (E3.4)	Modéré
Description : Prairie présente au sein du bassin, sur les abords de la zone humide principale où l'eau s'accumule. Milieu inondé lors des périodes de pluies et rapidement exondés. Statut et contexte : Habitat caractéristique de zones humides Espèces caractéristiques : <i>Potentilla reptans</i>, <i>Agrostis stolonifera</i>, <i>Lysimachia vulgaris</i>, <i>Lythrum salicaria</i>, <i>Echinochloa crus-galli</i>	
	
Tapis de Scirpe des marais (C3.24A)	Modéré
Description : Prairie à Scirpe des marais se développant au centre de la zone humide principale, la où l'eau s'accumule davantage. Statut et contexte : Habitat caractéristique de zones humides Espèces caractéristiques : <i>Eleocharis palustris</i>, <i>Carex otrubae</i>, <i>Rumex crispus</i>	
	

Typhaie (C3.231)	Modéré
Description : Typhaies situées sur les abords de la zone humide principale. Statut et contexte : Habitat caractéristique de zones humides Espèces caractéristiques : <i>Typha latifolia</i>, <i>Carex otrubae</i>, <i>Alisma plantago-aquatica</i>, <i>Veronica beccabunga</i>	
	

Milieux ouverts	
Prairie mésophile (E2.2) Friche prairiale (E5.1)	Modéré
Description : Végétation prairiale rudérale mésophile à nitrophile situé au sud de l'aire d'étude. Accueillant une diversité d'espèces végétales importante et faisant office de refuge pour la biodiversité dans le contexte péri-urbain du site, cette prairie porte un intérêt écologique accru. La partie nord, requalifiée en <u>friche prairiale</u>, semble avoir été perturbée (sol remué / remblayé ?). Sa végétation est plus hétérogène et comprend quelques espèces horticoles comme la Gaillarde (<i>Gaillardia pulchella</i>) ou de milieux plus secs comme la Coronille variée. Statut et contexte : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Achillea millefolium</i>, <i>Arrhenatherum elatius</i>, <i>Bromus hordeaceus</i>, <i>Cichorium intybus</i>, <i>Cirsium arvense</i>, <i>Convolvulus arvensis</i>, <i>Coronilla varia</i>, <i>Dactylis glomerata</i>, <i>Daucus carota</i>, <i>Holcus lanatus</i>, <i>Hypericum perforatum</i>, <i>Linaria vulgaris</i>, <i>Lotus corniculatus</i>, <i>Malva moschata</i>, <i>Medicago sativa</i>, <i>Poa pratensis</i>, <i>Silene latifolia</i>, <i>Verbascum densiflorum</i>, <i>Verbascum phlomoides</i>	
	

Pelouse (E2.6)	Faible
Description : Végétations anthropiques très entretenues présentant une faible diversité végétale. Une surface plus au sud semble être tondue plus tardivement. Statut et contexte : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Convolvulus arvensis</i>, <i>Erigeron canadensis</i>, <i>Geranium pusillum</i>, <i>Hypericum perforatum</i>, <i>Lotus corniculatus</i>, <i>Malva sylvestris</i>, <i>Plantago lanceolata</i>, <i>Trifolium pratense</i>, <i>Trifolium repens</i>	
	

Milieux semi-ouverts	
Alignement d'arbres / Arbre non indigène (G5.1)	Faible
Description : Alignement de Tilleul à grandes feuilles et arbres non indigènes plantés. Statut : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Tilia platyphyllos</i>, <i>Quercus palustris</i>	
	

Fourré (F3.11)	Faible
Description : Fourré composé de ronces et de Cornouiller sanguin, situé en bordure de zone humide. Statut : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Rubus sp.</i>, <i>Cornus sanguinea</i>	
	
Haie (FA.4)	Modéré
Description : Petites haies bordants le site d'étude au sud composées de quelques essences de feuillus. Ces haies sont assez denses et larges par endroits et confère un habitat de qualité pour de nombreuses espèces faunistiques. Statut : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Acer campestre</i> ; <i>Carpinus betulus</i> ; <i>Cornus sanguinea</i> ; <i>Crataegus monogyna</i> ; <i>Hedera helix</i>, <i>Populus nigra</i>, <i>Populus alba</i>	
	

Milieux anthropiques	
Arbustes ornementaux (FB.32) Bâtiment (J1) Fossé (-) Gymnase / Piscine intercommunale (J1.3) Haie d'espèces non indigènes (FA.1) Sentier (H5.61) Surface goudronnée (J4.2)	Très faible
Description : Ces habitats correspondent aux éléments d'origine anthropique du site. Statut : Aucun Espèces caractéristiques : <i>Ambrosia artemisiifolia</i>	
	

IV.2. Flore

Lors des passages de 2024 et 2025, **103 espèces** ou taxons ont été relevées. Aucune espèce de flore protégée, d'intérêt communautaire, déterminante de ZNIEFF ou inscrite sur une liste rouge n'a été recensée. La flore correspond essentiellement à des **espèces communes des zones prairiales, rudérales et humides**. L'aire étudiée comprend quelques pieds d'une espèce de messicole : le Coquelicot (*Papaver rhoeas*) et des essences horticoles dans les espaces verts de la piscine.

3 **espèces exotiques envahissantes** avérée à l'échelle nationale, l'Ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*), le Bident feuillé (*Bidens frondosa*) et la Vergerette du Canada (*Erigeron canadensis*) ont été relevée sur le site. Une espèce exotique considérée potentiellement envahissante, le Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*) et une espèce exotique à surveiller, le Raisin d'Amérique (*Phytolacca americana*) ont aussi été observées sur site.

L'enjeu concernant la flore observée est évalué comme **faible**.

Tableau 10 – Liste de la flore recensée au sein de l'aire d'étude (2024 et 2025)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	ZN.	PR	DH	EEE (LN)	EEE (LR)	ZH
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Achillea filipendulina</i>	Achillée filipendule	NA	-	-	-	-	-	-	-
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain-d'eau commun	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'armoise	NA	-	-	-	-	Avérée	Avérée	-
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Artemisia absinthium</i>	Armoise absinthe	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Artemisia dracunculus</i>	Armoise estragon	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Avena fatua</i>	Avoine folle	LC	-	-	-	-	-	-	-
<i>Bidens frondosa</i>	Bident feuillé	NA	-	-	-	-	Avérée	Avérée	ZH
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Carex otrubae</i>	Laïche cuivrée	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Carpinus betulus</i>	Charme commun	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Coronilla varia</i>	Coronille variée	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Echinochloa crus-galli</i>	Échinochloa pied-de-coq	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Eleocharis palustris</i>	Éléocharide des marais	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada	NA	-	-	-	-	Avérée	Avérée	-
<i>Ervilia hirsuta</i>	Ervillier hérissé	LC	-	-	-	-	-	-	-
<i>Gaillardia pulchella</i>	Gaillarde jolie	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc	LC	-	-	-	-	-	-	-
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluët	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Juglans regia</i>	Noyer royal	NA	-	-	-	-	-	-	-
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariote	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite d'Irkutsk	LC	NE	-	-	-	-	-	-

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRR	ZN.	PR	DH	EEE (LN)	EEE (LR)	ZH
<i>Linaria vulgaris</i>	<i>Linnaire commune</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Lolium perenne</i>	<i>Ivraie vivace</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Lotus corniculatus</i>	<i>Lotier corniculé</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Lysimaque commune</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Lythrum salicaria</i>	<i>Salicaire commune</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Malva moschata</i>	<i>Mauve musquée</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Malva sylvestris</i>	<i>Mauve sauvage</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Medicago arabica</i>	<i>Luzerne d'Arabie</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Medicago lupulina</i>	<i>Luzerne lupuline</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Medicago sativa</i>	<i>Luzerne cultivée</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Orobancha minor</i>	<i>Orobanche mineure</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Papaver rhoeas</i>	<i>Coquelicot</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Pastinaca sativa</i>	<i>Panais cultivé</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Persicaria sp.</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Phytolacca americana</i>	<i>Phytolaque d'Amérique</i>	NA	-	-	-	-	A surveiller	Potentielle	-
<i>Plantago lanceolata</i>	<i>Plantain lancéolé</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Plantago major</i>	<i>Plantain élevé</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Poa pratensis</i>	<i>Pâturin des prés</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Populus alba</i>	<i>Peuplier blanc</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Populus nigra</i>	<i>Peuplier noir</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Potentilla reptans</i>	<i>Potentille rampante</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Brunella vulgaris</i>	<i>Brunelle commune</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Prunus laurocerasus</i>	<i>Prunier laurier-cerise</i>	NA	-	-	-	-	Potentielle	Emergente	-
<i>Prunus mahaleb</i>	<i>Prunier mahaleb</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Prunus spinosa</i>	<i>Prunier épineux</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Quercus palustris</i>	<i>Chêne des marais</i>	NA	-	-	-	-	-	-	-
<i>Rosa canina</i>	<i>Rosier des chiens</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Rumex acetosa</i>	<i>Patience oseille</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Rumex conglomeratus</i>	<i>Patience agglomérée</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Saponaria officinalis</i>	<i>Saponaire officinale</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Setaria pumila</i>	<i>Sétaire naine</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Silene latifolia</i>	<i>Silène à feuilles larges</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Tilia platyphyllos</i>	<i>Tilleul à grandes feuilles</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Trifolium campestre</i>	<i>Trèfle champêtre</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Trifolium pratense</i>	<i>Trèfle des prés</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Trifolium repens</i>	<i>Trèfle rampant</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Typha latifolia</i>	<i>Massette à feuilles larges</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH
<i>Urtica dioica</i>	<i>Ortie dioïque</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Verbascum blattaria</i>	<i>Molène blattaire</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Verbascum densiflorum</i>	<i>Molène à fleurs denses</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Verbascum phlomoides</i>	<i>Molène fausse phlomide</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	-
<i>Veronica beccabunga</i>	<i>Véronique beccabonga</i>	LC	LC	-	-	-	-	-	ZH

Légende

LRN Liste rouge nationale / LRR Liste rouge régionale : LC Préoccupation mineure / NA Non applicable

EEE (LN) Liste Espèce Exotique Envahissante Nationale / EEE (LR) Liste Espèce Exotique Envahissante Régionale / Obs En observation



Photographie 2 – La Vergerette du Canada (gauche) et le Raisin d'Amérique (droite) observées sur site (source : ECO-STRATEGIE, 2024)



Figure 8 – Flore exotique envahissante recensées au sein de l'aire d'étude

IV.3. Zones humides

IV.3.1 Critère flore-végétation

5 habitats ont des végétations caractéristiques **de zones humides** – cf. tableau Récapitulatif des habitats inventoriés au IV.1.1. Ces habitats couvrent au total une enveloppe de **0,23 ha** environ au sein du bassin au sud-est de l'aire d'étude. Ils correspondent à des zones à joncs, Scirpe des marais, Massette à larges feuilles et à une prairie humide s'exondant rapidement au cours de la saison (à Potentille rampante et Agrostide stolonifère).



Photographie 4 – Zone humide du bassin de l'aire d'étude (source : ECO-STRATEGIE, 2024)

IV.3.2 Critère pédologique

12 sondages ont été effectués à la tarière à main pour relever les traces d'hydromorphie (cf. carte de résultats) :

- 1 seul sondage, situé au point le plus bas du bassin avec végétation humide, est caractéristique d'un sol humide ;
- 2 sondages situés au sein de végétations humides sont non caractéristiques d'un sol humide ;
- 9 sondages de très faible profondeur sont non caractérisables.



Figure 9 - Zones humides recensées au sein de l'aire d'étude

IV.4. Faune

IV.4.1 Avifaune

Concernant les oiseaux, les prospections menées en 2024 et en 2025 révèlent une diversité modérée d'espèces. Ces espèces sont plutôt communes et à **enjeu potentiel globalement faible** ou **tout au plus modéré** pour quelques espèces (Chardonneret élégant et Fauvette des jardins en nidification possible dans les haies d'espèces locales, notamment celle situées en périphérie des prairies et du bassin de rétention).

Les haies de la partie sud de l'aire d'étude sont favorables à la reproduction, à l'alimentation et au passage des cortèges d'espèces des milieux semi-ouverts à boisés (zone principale). D'ailleurs, deux nids fonctionnels (probablement de Merle noir et de Pigeon ramier) et un nid prédaté ont été observés dans la haie sud en 2025. Les arbres des espaces verts des abords de bâtiments ou de parkings de l'aire d'étude sont également, mais dans une moindre mesure, favorables au cortège (surtout en alimentation, de manière moindre pour la reproduction qui est certainement plus anecdotique et qui concerne les espèces les plus ubiquistes du cortège).

Notons que le Hibou moyen duc, observé et considéré comme nicheur probable dans la haie sud en 2024 par ARTHROPOLOGIA (1 individu observé en vol et dans son nid), n'a pas été contacté lors des prospections réalisées ensuite par ECO-STRATEGIE en juillet 2024 et 2025 (malgré une écoute nocturne réalisée le 27 mai 2025 à proximité immédiate des haies concernées et ciblant l'espèce). Son nid n'a pas été observé au sein de la haie sud en 2025. Cette haie reste toutefois favorable à la nidification de l'espèce malgré l'absence d'observation de nid en 2025.

Les végétations herbacées et prairies (non tondues) sont favorables à la reproduction, à l'alimentation et au passage du cortège d'espèces des milieux ouverts. Aucune espèce d'oiseau du cortège n'a été observée sur site lors des prospections 2024 et 2025. Toutefois, la présence de l'Alouette des champs, connue en bibliographie, reste possible.

Les espèces du cortège d'espèces des milieux anthropiques nichant presque uniquement sur les bâtiments (Choucas des tours, martinets et Rougequeue noir) n'utilisent l'aire d'étude qu'en alimentation et/ou en passage, sans s'y reproduire (les bâtiments apparaissent peu favorables à l'installation des nids : façades lisses, absence de sous-pentes en toitures, a priori pas d'entrées possibles dans les « combles » bâtiments...). Ces espèces semblent donc nicher dans des bâtis hors de l'aire d'étude. D'autres espèces de ce cortège nichant préférentiellement dans les haies, alignements d'arbres, arbres ou arbustes isolés ou buissons (Etourneau sansonnet, Moineau domestique, Pie bavarde, Tourterelle des bois) utilisent les zones identifiées comme favorables à la nidification des espèces du cortège des milieux semi-ouverts à boisés pour leur propre nidification.

Le Guêpier d'Europe, qui construit ses nids dans des berges ou talus sableux, a été recensé en vol en marge de l'aire d'étude. Il est présent à environ 80 m au nord-est, dans un talus du chemin de l'Abbaye (affiche apposée in situ avec mise en défens du talus par des barrières). Il ne semble fréquenter la zone d'étude qu'en passage.

Tableau 3 – Liste de l'avifaune recensée au sein de l'aire d'étude (2024 et 2025)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Année d'observation		EUROPE	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZN.	PN	DO	PNA	R	A/P
	2024	2025													
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-		X
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>		X	LC	VU	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	X	
Choucas des tours <i>Corvus monedula</i>		X	LC	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-		X
Corneille noire <i>Corvus corone</i>	X	X	LC	LC	-	NA	LC	LC	LC	-	C	-	-	X	
Etourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>		X	LC	LC	NA	LC	LC	LC	-	-	C	-	-	X	
Fauvette à tête noire <i>Sylvia atricapilla</i>		X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	X	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Année d'observation		EUROPE	LRN (N)	LRN (P)	LRN (H)	LRR (N)	LRR (P)	LRR (H)	ZN.	PN	DO	PNA	R	A/P
	2024	2025													
Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>		X	LC	NT	DD	-	NT	LC	-	Dn	PN	-	-	X	
Guêpier d'Europe <i>Merops apiaster</i>		X	LC	LC	NA	-	LC	DD	-	Dn	PN	-	-		X
Martinet à ventre blanc <i>Tachymarptis melba</i>		X	LC	LC	-	-	LC	LC	-	Dn	PN	-	-		X
Martinet noir <i>Apus apus</i>		X	LC	NT	DD	-	NT	LC	-	-	PN	-	-		X
Merle noir <i>Turdus merula</i>	X	X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	C	-	-	X	
Mésange bleue <i>Cyanistes caeruleus</i>	X	X	LC	LC	NA	-	LC	LC	LC	-	PN	-	-		X
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>		X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-		X
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>		X	-	LC	NA	-	LC	-	-	-	PN	-	-	X	
Pic vert <i>Picus viridis</i>	X		LC	LC	-	-	LC	-	-	-	PN	-	-	X	
Pie bavarde <i>Pica pica</i>	X	X	LC	LC	-	-	LC	-	-	-	C	-	-	X	
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	X	X	LC	LC	NA	LC	LC	DD	DD	-	C	-	-	X	
Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>		X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	X	
Rossignol philomèle <i>Luscinia megarhynchos</i>		X	LC	LC	NA	-	LC	LC	-	-	PN	-	-	X	
Rougegorge familier <i>Erithacus rubecula</i>		X	LC	LC	NA	NA	LC	LC	LC	-	PN	-	-	X	
Rougequeue noir <i>Phoenicurus ochruros</i>		X	LC	LC	NA	LC	LC	LC	-	-	PN	-	-		X
Tourterelle turque <i>Streptopelia decaocto</i>		X	LC	LC	NA	-	LC	-	-	-	C	-	-	X	

Légende

Liste rouge nationale (LRN) / régionale (LRR) : NA Non évalué / DD Données insuffisantes / LC Préoccupation mineure / NT Quasi-menacée / VU Vulnérable

ZN ZNIEFF : D Déterminante / Dn Déterminante si espèce nicheuse

PN Protection nationale / C Chassable

DO Directive Oiseaux / DOI espèce inscrite à l'Annexe I

PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

R Espèce reproductrice sur l'aire d'étude (y compris alimentation et passage) / A/P Espèce en alimentation et/ou en passage seulement sur l'aire d'étude (sans reproduction)

Cortège d'espèces des milieux semi-ouverts à boisés / Cortège d'espèces des milieux ouverts / Cortège d'espèces des milieux anthropiques / Cortège d'espèces des milieux semi-ouverts humides



Photographie 3 - Haie située en frange sud de l'aire d'étude favorable aux cortèges d'espèces des milieux semi-ouverts à boisés et à certaines espèces du cortège des milieux anthropiques (à gauche) et milieux herbacés favorables au cortège d'espèces des milieux ouverts (à droite) (source : ECO-STRATEGIE, 2025)

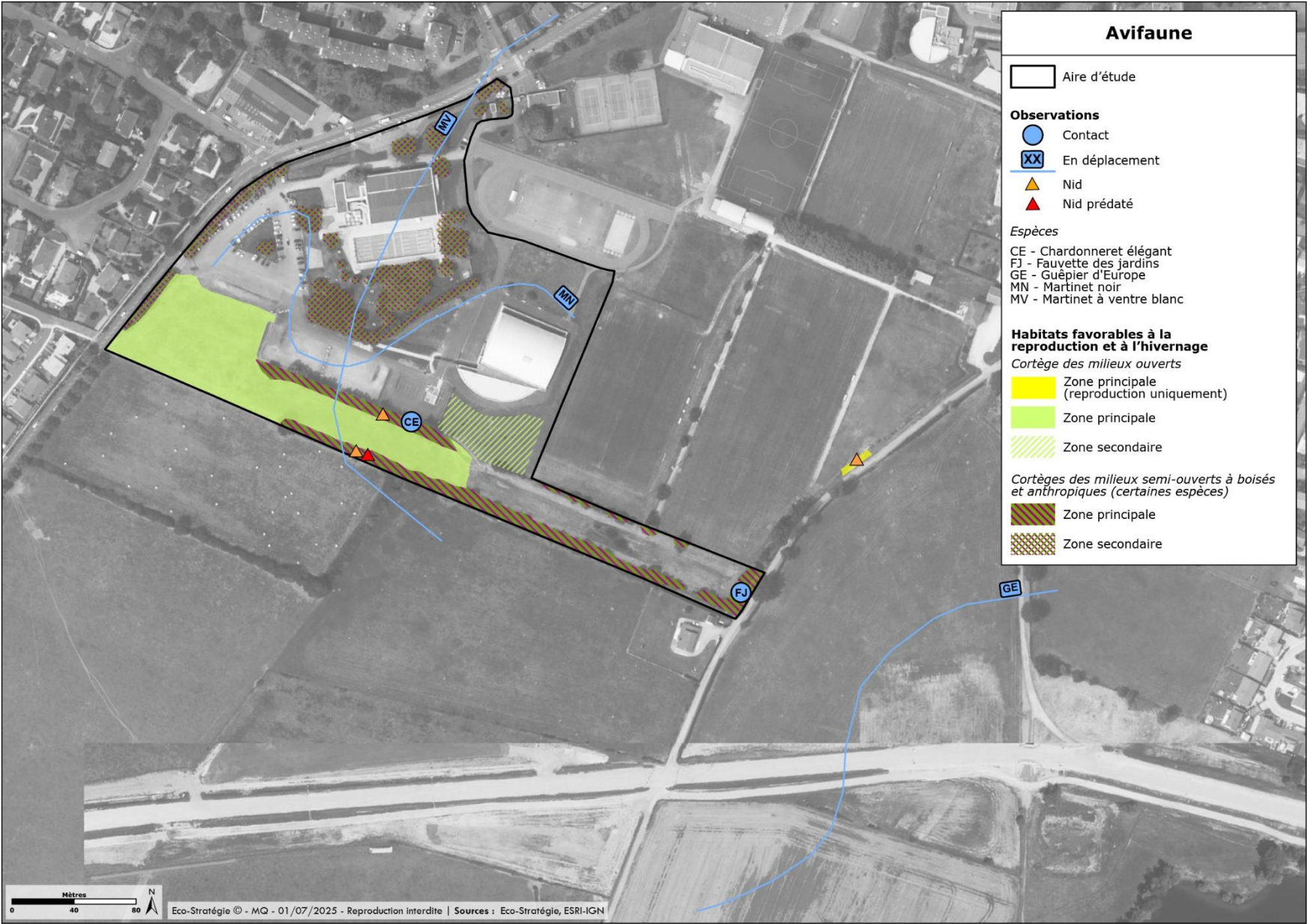


Figure 10 – Observations des espèces patrimoniales et des habitats d'espèces de l'avifaune

IV.4.2 Mammifères terrestres

Concernant les **mammifères terrestres**, une garenne de Lapin de garenne, espèce en forte régression en France, est présente dans un talus sableux du sud-est de l’aire d’étude. Un individu avait été observé en 2024. La garenne semble toujours fréquentée, certains trous d’entrée/sortie apparaissant récents lors du dernier passage de juin 2025.

Un individu de Lièvre d’Europe a également été observé dans la végétation herbacée de l’aire d’étude (entre les haies). Sa reproduction sur site est possible au niveau du réseau bocager du sud de l’aire d’étude. La présence du Hérisson d’Europe est probable au niveau de ces mêmes haies.

L’enjeu est globalement évalué à **un niveau faible** pour les mammifères terrestres.

Tableau 3 – Liste des mammifères recensés au sein de l’aire d’étude (2024 et 2025)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Année d’observation		EUROPE	LRN	LRR	ZN.	PN	DH	PNA	Tendances régionales	R
	2024	2025									
Lièvre d'Europe <i>Lepus europaeus</i>		X	LC	LC	LC	-	C	-	-	Augmentation	X
Lapin de garenne <i>Oryctolagus cuniculus</i>	X	X	NT	NT	NT	-	C	-	-	Diminution	X

Légende
Liste rouge nationale (LRN) / régionale (LRR) : LC Préoccupation mineure / NT Quasi-menacée
ZN ZNIEFF
PN Protection nationale / C Chassable
DH Directive Habitats
PNA Espèce inscrite dans un Plan National d’Action
R Espèce reproductrice sur l’aire d’étude (y compris alimentation et passage) / A/P Espèce en alimentation et/ou en passage seulement sur l’aire d’étude (sans reproduction)



Photographie 4 – Talus sableux favorable au Lapin de garenne et trou d’entrée/sortie de la garenne (source : ECO-STARTEGIE, 2025)



Figure 11 – Observations et habitats d'espèces des mammifères terrestres

IV.4.3 Chiroptères

Les prospections menées en 2024 et 2025 n'ont pas spécifiquement engagé de méthodes d'inventaires permettant d'identifier les espèces présentes sur l'aire d'étude et la manière dont elles l'utilisent (écoutes acoustiques...).

Toutefois, l'aire d'étude apparaît globalement favorable à la chasse et au transit d'espèces anthropiques (pipistrelles notamment). En revanche, **aucun gîte potentiel** n'a été identifié, que ce soit au niveau des arbres (aucun dendro-microhabitat favorable : cavité, fissure, décollement d'écorces...) ou au niveau des bâtiments (qui ne présentent a priori pas d'espaces permettant aux chiroptères de se loger et/ou qui sont composés de matériaux peu isolants comme des tôles n'assurant a priori pas les conditions hygrométriques et thermiques favorables aux chiroptères en gîte).

L'enjeu est globalement évalué à **un niveau faible** pour les chiroptères.



Photographie 5 – Lisière de haie située en frange sud de l'aire d'étude favorable à la chasse et au transit des chiroptères (à gauche) et façade d'un bâtiment défavorable à la présence de chiroptères en gîte (à droite) (source : ECO-STRATEGIE, 2025)

IV.4.4 Herpétofaune

Pour les reptiles, l'aire d'étude comporte essentiellement des zones favorables au Lézard des murailles, qui peut s'y reproduire et y passer l'hiver. Il s'agit essentiellement d'une rampe d'accès au gymnase et de ses abords (zone principale) ainsi que des bâtiments et leurs abords (zone secondaire).

Les haies du sud de l'aire d'étude sont par ailleurs favorables à d'autres reptiles, en reproduction et en hivernage, notamment au Lézard vert occidental dont la présence reste probable sur l'aire d'étude.

Pour les amphibiens, le bassin de rétention des eaux pluviales, qui n'est que de façon temporaire en eau, est le seul secteur favorable à leur reproduction. Seuls des individus du complexe des grenouilles vertes y ont été observés en 2024 et en 2025. Avec la présence de haies à proximité, le secteur leur permet d'effectuer l'entièrement de leur cycle de vie (reproduction et hivernage). La partie la plus « basse » du bassin de rétention, reste un peu plus souvent en eau et plus longtemps après une pluie.

La bibliographie signale une mention de Crapaud calamite dans le bassin, datée de 2021. Aucun individu de l'espèce n'a été observé en 2024 et en 2025 (malgré une écoute nocturne réalisée le 27 mai 2025 à proximité immédiate du bassin). Le Crapaud calamite est une espèce pionnière, qui affectionne préférentiellement les milieux nus, sans végétations ou à végétation très rase, ponctués de points d'eaux temporaires, qu'il colonise pour se reproduire au gré des épisodes pluvieux. L'espèce a en revanche tendance à fuir les points d'eau trop végétalisés.

Sa pérennité sur un site de reproduction réside en grande partie dans le maintien de l'instabilité du milieu d'une année à l'autre (par exemple provoquée par des perturbations d'origine anthropique, comme des décapages des sols, des circulations d'engins générant des ornières...). Ici, il est possible qu'une perturbation ait rendu temporairement le bassin favorable à l'espèce en 2021 (circulation pour entretien... ou curage) puis que le développement libre de la végétation depuis ait changé cela. Aujourd'hui, le bassin apparaît peu favorable à l'espèce même si sa présence ponctuelle reste possible.

L'enjeu est globalement évalué à **un niveau faible** pour les amphibiens.

Tableau 3 – Liste de l'herpétofaune recensée au sein de l'aire d'étude (2024 et 2025)

Nom vernaculaire Nom scientifique	Année d'observation		EUROPE	LRN	LRR	ZN.	PN	DH	PNA	Tendances régionales	R
	2024	2025									
Lézard des murailles <i>Podarcis muralis</i>	X	X	LC	LC	LC	-	PN	-	-	Inconnue	X
Grenouille verte <i>Pelophylax kl. esculentus</i>	X	X	LC	NT	LC	D	PN	-	-	Diminution	X

Liste rouge nationale (LRN) / régionale (LRR) : LC Préoccupation mineure / NT Quasi-menacée

ZN ZNIEFF / D Déterminante

PN Protection nationale

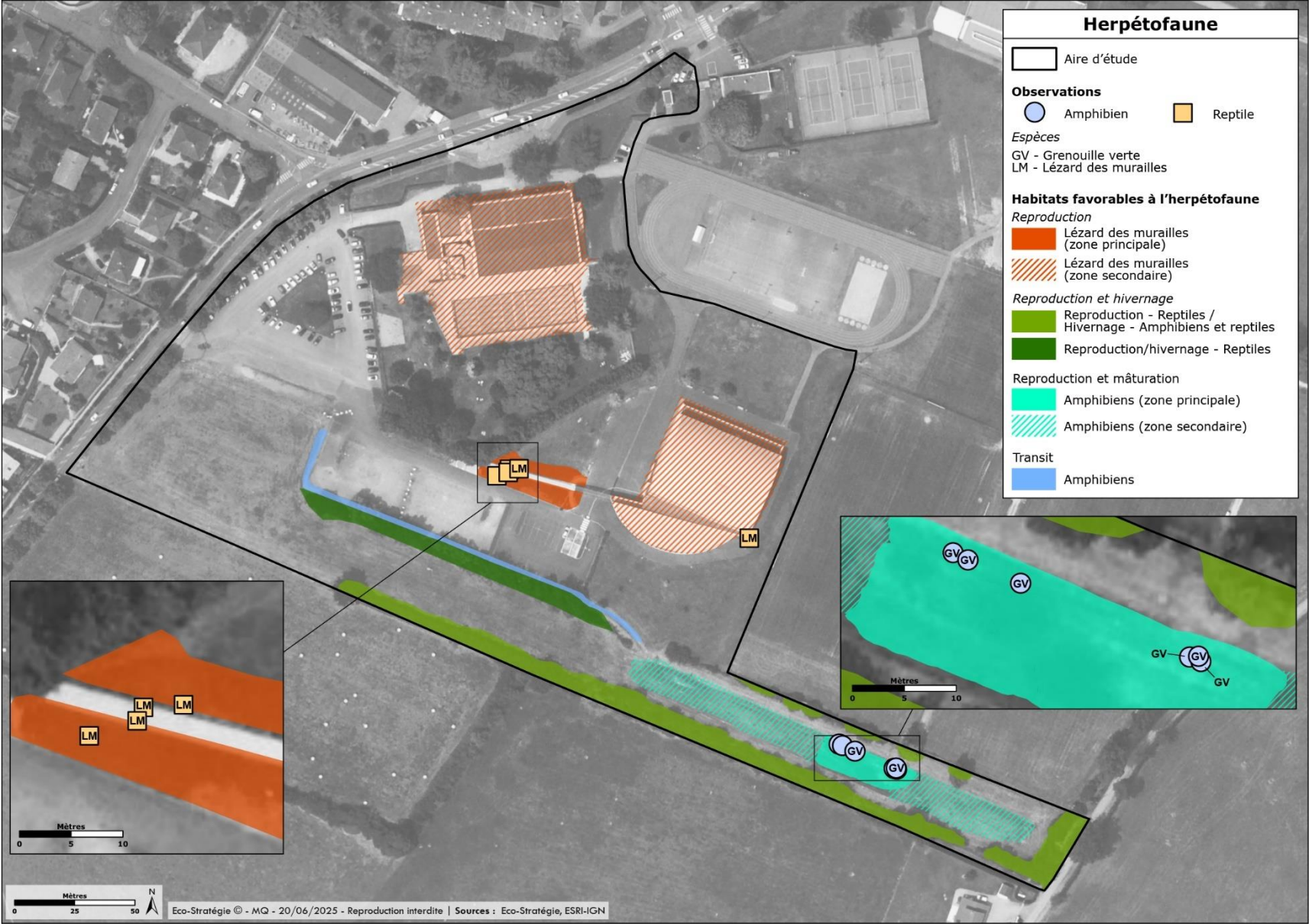
DH Directive Habitats

PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action

R Espèce reproductrice sur l'aire d'étude (y compris alimentation et passage)



Photographie 6 – Lézard des murailles (en haut à gauche) et rampe d'accès au gymnase et abords favorable (en haut à droite) ; individu du complexe des grenouilles vertes (en bas à gauche) et bassin de rétention favorable (en bas à droite) (source : INPN)



IV.4.5 Entomofaune

Concernant l'entomofaune, les milieux herbacés bordés de haies du sud de l'aire d'étude, ainsi que les lisières de ces haies, apparaissent les plus favorables à de nombreux insectes des cortèges des milieux ouverts et semi-ouverts, qui peuvent y accomplir l'entièreté de leur cycles biologiques. Les espèces de ce cortège sont toutes communes et constituent un enjeu **faible**.

Seul l'Orthétrum bleuissant, déterminant ZNIEFF en Rhône-Alpes, comporte un enjeu plus élevé localement et jugé **modéré**. L'espèce fréquente préférentiellement les milieux aquatiques ou humide. Les imagos peuvent en revanche chasser plus à distance des points d'eau, essentiellement en milieux ouverts. Sur l'aire d'étude, cette espèce et les autres espèces du cortège des milieux aquatiques ou humides fréquentent principalement le bassin de rétention et peuvent y accomplir l'entièreté de leurs cycles biologiques.

Tableau 3 – Liste de l'entomofaune recensée au sein de l'aire d'étude (2024 et 2025)

Nom vernaculaire <i>Nom scientifique</i>	Année d'observation		EUROPE	LRN	LRR	ZN.	PN	DH	PNA	Tendances régionales	R
	2024	2025									
Orthoptères											
Grande sauterelle verte <i>Tettigonia viridissima</i>		X	LC	4	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Criquet duettiste <i>Chorthippus brunneus</i>		X	LC	4	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Ruspolie à tête de cône <i>Ruspolia nitidula</i>	X		LC	4	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Criquet des Bromes <i>Euchorthippus declivus</i>	X		LC	4	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Coléoptères											
Chrysomèle du peuplier <i>Chrysomela populi</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X
Coccinelle à sept points <i>Coccinella septempunctata</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X
Dasyte émeraude <i>Psilothrix viridicoerulea</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X
Catharide commune <i>Cantharis fusca</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X
Cétoine grise <i>Oxythyrea funesta</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X
Lépidoptères											
Vulcain <i>Vanessa atalanta</i>		X	LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Fadet commun <i>Coenonympha pamphilus</i>	X	X	LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Tircis <i>Pararge aegeria</i>		X	LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Myrtil <i>Maniola jurtina</i>	X	X	LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Azuré de la Bugrane <i>Polyommatus icarus</i>	X	X	NE	NE	NE	-				Inconnue	X
Mélitée du mélampyre <i>Melitaea athalia</i>		X	LC	LC	-	-	-	-	-	Inconnue	X
Cuivré fuligineux <i>Lycaena tityrus</i>		X	LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Géomètre à barreaux <i>Chiasmia clathrata</i>		X	-	-	-	-	-	-	-	Inconnue	X
Doublure jaune <i>Euclidia glyphica</i>		X	-	-	-	-	-	-	-	Inconnue	X
Piérade de la rave <i>Pieris rapae</i>	X		LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Mélitée des scabieuses <i>Melitaea parthenoides</i>	X		LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Odonates											
Agrion élégant <i>Ischnura elegans</i>	X		LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X

Nom vernaculaire Nom scientifique	Année d'observation		EUROPE	LRN	LRR	ZN.	PN	DH	PNA	Tendances régionales	R
	2024	2025									
Orthéthrum bleuissant <i>Orthetrum coerulescens</i>	X		LC	LC	LC	D	-	-	-	Inconnue	X
Sympétrum sanguin <i>Sympetrum sanguineum</i>	X		LC	LC	LC	-	-	-	-	Inconnue	X
Hémiptères											
Cicadelle verte <i>Cicadella viridis</i>		X	NE	NE	NE	-	-	-	-	Inconnue	X

Légende
Liste rouge nationale (LRN) / régionale (LRR) : 4 : Espèce non menacée / LC Préoccupation mineure / NT Quasi-menacée
ZN ZNIEFF / D Déterminante
PN Protection nationale
DH Directive Habitats
PNA Espèce inscrite dans un Plan National d'Action
R Espèce reproductrice sur l'aire d'étude (y compris alimentation et passage) - **Cortège d'espèces des milieux semi-ouverts** / Cortège d'espèces des milieux ouverts / Cortège d'espèces des milieux aquatiques ou humides



Photographie 7 – Orthéthrum bleuissant (à gauche) et Sympétrum sanguin (à droite) (source : INPN)



Photographie 8 – De fauche en haut à droite en bas : Azuré de la Bugrane, Mélitée du mélampyre, Cicadelle verte et Grande sauterelle verte (source : ECO-STRATEGIE, 2025)



Figure 13 – Observations et habitats d’espèces de l’entomofaune

V. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS POUR LE PROJET

L'aire d'étude est majoritairement constituée d'habitats anthropiques à faible valeur écologique. Les enjeux pour la flore et la faune se concentrent surtout au sud : sur les milieux prairiaux encadrés de haies multistrates comprenant le bassin de rétention, qui abrite des végétations humides.

Les espaces verts de la zone bâtie sont constitués d'essences végétales non indigènes. Ces surfaces avec les espaces goudronnés et les pelouses régulièrement entretenues sont non favorables à la biodiversité.

Recommandations vis-à-vis du projet :

- Préserver la zone humide au sud-est de la zone d'étude et son alimentation en eau afin de pérenniser la diversité en milieux humides et la faune liée (odonates, amphibiens) ;
- Préserver également la prairie avec les deux haies bocagères bordant la zone équipée, du fait de leur rôle local important dans l'accomplissement du cycle de vie de diverses espèces de faune ;
- Gérer les espèces végétales invasives présentes (arrachage / fauche) dont celles qui ont un risque sanitaire (Ambrosie à pollen allergisant et Raisin d'Amérique toxique à l'ingestion) ;
- Favoriser dans le projet une diversité d'espèces végétales locales plutôt que des espèces d'ornementation, dont des espèces fruitières et des espèces résistantes à la sécheresse à faible risque allergène ;
- Renforcer les haies bocagères en bordure du projet ;
- Offrir des caches aux Lézards (fourrés, murets bas ou rampes avec disjointements) ;
- Appliquer un mode de gestion différencié selon l'usage des espaces libres (fauche tardive annuelle pour les prairies

VI. TABLES DES ILLUSTRATIONS

• Tableaux

Tableau 1 – Conditions de réalisation de la prospection de terrain	6
Tableau 2 - Liste des ZNIEFF recensées au sein de l'AEE	9
Tableau 3 - Liste des site Natura 2000 recensées au sein de l'AEE	12
Tableau 4 - Liste de la flore patrimoniale mentionnée dans la bibliographie.....	15
Tableau 5 - Liste de l'avifaune patrimoniale mentionnée dans la bibliographie	17
Tableau 6 - Liste des espèces de mammifères terrestres mentionnées dans la bibliographie .	21
Tableau 7 - Liste des espèces patrimoniales et/ou protégées de chiroptères mentionnées dans la bibliographie	22
Tableau 8 - Liste des espèces patrimoniales de l'herpétofaune mentionnées dans la bibliographie	22
Tableau 9 - Liste des espèces patrimoniales d'invertébrés mentionnés dans la bibliographie .	23
Tableau 10 – Liste de la flore recensée au sein de l'aire d'étude (2024 et 2025)	36

• Figures

Figure 1 – Localisation de l'aire d'étude	5
Figure 2 - Classes d'hydromorphie des sols (GEPPA 1981, modifié)	8
Figure 3 – Contexte naturel au sein de l'aire d'étude éloignée	13
Figure 4 – Site étudié par ARTHORPOLOGIA en 2024 (source : ARTHORPOLOGIA, 2024).....	24
Figure 5 – Etat des lieux des milieux et végétations réalisé par ARTHORPOLOGIA en 2024 (source : ARTHORPOLOGIA, 2024)	26
Figure 6 – Graduation de la valeur écologique estimée des différents milieux réalisée par ARTHORPOLOGIA en 2024 (source : ARTHORPOLOGIA, 2024)	26
Figure 7 – Habitats de l'aire d'étude.....	29
Figure 8 – Flore exotique envahissante recensées au sein de l'aire d'étude	38
Figure 9 - Zones humides recensées au sein de l'aire d'étude.....	40
Figure 10 – Observations des espèces patrimoniales et des habitats d'espèces de l'avifaune .	43
Figure 11 – Observations et habitats d'espèces des mammifères terrestres	45
Figure 12 – Observations et habitats d'espèces de l'herpétofaune	48
Figure 13 – Observations et habitats d'espèces de l'entomofaune	51

• Photographies

Photographie 1 – Vue sur la partie sud de l'aire d'étude (ECO-STRATEGIE - 2024)	4
Photographie 2 – La Vergerette du Canada (gauche) et le Raisin d'Amérique (droite) observées sur site (source : ECO-STRATEGIE, 2024)	37
Photographie 3 - Haie située en frange sud de l'aire d'étude favorable aux cortèges d'espèces des milieux semi-ouverts à boisés et à certaines espèces du cortège des milieux anthropiques (à gauche) et milieux herbacés favorables au cortège d'espèces des milieux ouverts (à droite) (source : ECO-STRATEGIE, 2025).....	42
Photographie 4 – Talus sableux favorable au Lapin de garenne et trou d'entrée/sortie de la garenne (source : ECO-STARTEGIE, 2025)	44

Photographie 5 – Lisière de haie située en frange sud de l’aire d’étude favorable à la chasse et au transit des chiroptères (à gauche) et façade d’un bâtiment défavorable à la présence de chiroptères en gîte (à droite) (source : ECO-STRATEGIE, 2025)	46
Photographie 6 – Lézard des murailles (en haut à gauche) et rampe d’accès au gymnase et abords favorable (en haut à droite) ; individu du complexe des grenouilles vertes (en bas à gauche) et bassin de rétention favorable (en bas à droite) (source : INPN).....	47
Photographie 7 – Orthéthrum bleuisant (à gauche) et Sympétrum sanguin (à droite) (source : INPN).....	50
Photographie 8 – Azuré de la Bugrane (en haut à gauche), Mélitée du mélampyre (en haut à droite), Cicadelle verte (en bas à gauche) et Grande sauterelle verte (en bas à droite) (source : ECO-STRATEGIE, 2025)	50